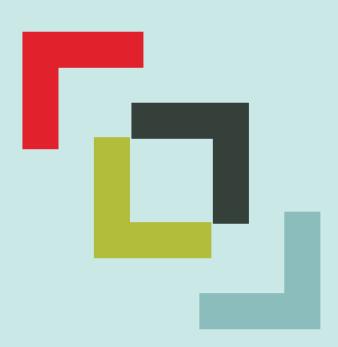
# Déclaration commune du Sommet de la Grande Région



XVIII<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région Verdun, le 31 janvier 2023





Téléchargement de la Déclaration commune du XVIII<sup>e</sup> Sommet de la Grande Région et de ses annexes

### Table des matières

1. et		bule: la Grande Région, carrefour de l'Europe: un espace innovant, résili e face à des crises multiples	
2. pr		ration commune des Exécutifs sur les réalisations du Sommet sons de française	
3.	Bilan d	de la présidence française du XVIII <sup>e</sup> Sommet	9
		ne initiative forte : rapport du Sommet des Exécutifs de la Grande Région su le crise sanitaire	
	3.2. La	a feuille de route de la présidence française	9
	3.2.1.	Axe 1 – Transformer	9
	3.2.2.	Axe 2 – Valoriser	. 11
	3.2.3.	Axe 3 – Relier	. 14
	3.2.4.	Axe 4 – Protéger	. 20
4.	Retou	r sur les travaux des groupes de travail et perspectives	. 24
	4.1. Mo	obilité et développement territorial	. 24
	4.1.1.	Pour une réponse territoriale aux enjeux des transitions	. 24
	4.1.2.	Pour une mobilité transfrontalière fluide et durable	. 25
	4.1.3. harmoi	Pour des données géographiques et thématiques transfrontaliè	
	4.2. Ed	conomie et compétitivité	. 27
	4.2.1.	Pour une économie compétitive et innovante	. 27
	4.2.2.	Pour un marché visible et attractif à l'international	. 29
	4.3. Er	nvironnement et durabilité	. 29
	4.3.1.	Pour une réponse aux enjeux du changement climatique	. 29
	4.3.2.	Pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes	
	4.3.3.	Pour l'exploitation raisonnée et la préservation des ressources	. 30
	4.4. Ed	ducation et apprentissage tout au long de la vie	. 31
	4.4.1.	Pour un enseignement et une formation de qualité à la disposition de tous	. 31
	4.4.2. citoyer	Pour une meilleure adéquation des aspirations et des compétences on avec les possibilités offertes sur le marché du travail	
	4.5. Ge	estion de crise, santé et sécurité	. 33
	4.5.1.	Pour une gestion améliorée des crises	. 33



	4.5.2.	Pour un meilleur accès transfrontalier aux services de soins de proximité	. 34
	4.5.3.	Pour une Grande Région plus sûre	. 34
4.	6. Spo	ort, tourisme et culture	. 35
	4.6.1.	Pour un approfondissement de la coopération dans le domaine du sport	. 35
	4.6.2.	Pour une offre touristique attractive et durable	. 36
	4.6.3.	Pour une coopération culturelle riche et dynamique	. 36
5. (CE		sur les travaux du Comité économique et social de la Grande Rég du Conseil parlementaire interrégional de la Grande Région (CPI)	•
5.	1. Tra	vaux du Conseil parlementaire interrégional (CPI)	. 37
5.	2. Tra	vaux du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR)	. 38
6.	Progran	nme de travail de la présidence rhénan-palatine 2023-2024	. 41
7.	Liste de	es annexes	. 43
1			. 43
In d	er Geme	einsamen Erklärung zitierte offizielle und politische Dokumente	. 43



#### Les membres du Sommet

- le Premier ministre du Grand-Duché de Luxembourg, Xavier Bettel,
- la ministre à la Grande Région du Grand-Duché de Luxembourg, Mme Corinne Cahen,
- la ministre-présidente du Land de Rhénanie-Palatinat, Mme Malu Dreyer,
- la ministre-présidente du Land de Sarre, Mme Anke Rehlinger,
- le Ministre-Président de la Wallonie, M. Elio Di Rupo,
- le Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, M. Pierre-Yves Jeholet,
- le Ministre-Président de la Communauté germanophone de Belgique, M. Oliver Paasch.

sous la présidence française du XVIIIe Sommet de la Grande Région assurée par

- le président de la Région Grand Est, M. Franck Leroy,
- la préfète de la Région Grand Est, Mme Josiane Chevalier,
- la présidente du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle, Mme Chaynesse Khirouni,
- le président du Département de la Moselle, M. Patrick Weiten,
- le président du Conseil départemental de la Meuse, M. Jérôme Dumont,
- le président du Conseil départemental des Ardennes, en tant qu'observateur, M. Noël Bourgeois,

#### en présence

- du président du Comité économique et social de la Grande Région sous présidence française du XVIII<sup>e</sup> Sommet, M. Bruno Théret,
- du président du Comité économique et social de la Grande Région sous présidence rhénan-palatine du XIX<sup>e</sup> Sommet, M. Rudi Müller,
- de la présidente du Conseil Parlementaire Interrégional sous présidence française du XVIII<sup>e</sup> Sommet, Mme Brigitte Torloting,
- du président du Conseil Parlementaire Interrégional sous présidence rhénan-palatine du XIX<sup>e</sup> Sommet, M. Hendrick Hering,
- du secrétaire général adjoint de l'Union Benelux, M. Jean-Claude Meyer,

ont adopté la présente déclaration commune à l'issue du Sommet tenu le 31 janvier 2023 à Verdun.



### 1. Préambule: la Grande Région, carrefour de l'Europe: un espace innovant, résilient et solidaire face à des crises multiples

La Grande Région a dû faire face en 2021-2022 à une accélération et à une accumulation de crises affectant nos régions frontalières interdépendantes: crise sanitaire, guerre d'agression russe en Ukraine, crise environnementale, et crise énergétique et, ce faisant, économique et sociale. Face à ces enjeux, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région, dans la continuité de la Présidence sarroise en 2019/2020, ont adapté leurs modes de fonctionnement, tant pour être en mesure de réagir rapidement à l'émergence d'une nouvelle crise, que pour intégrer dans leurs programmes de travail les éléments stratégiques et prospectifs liés à des enjeux désormais multidimensionnels.

Dans ce contexte de crises, la coopération étroite entre les territoires de la Grande Région, au cœur de corridors européens de libre-circulation, de solidarité et d'innovation, a fait ses preuves à différents niveaux :

- enjeux liés à l'environnement (gestion du stress hydrique et des risques d'inondation sur les bassins versants de la Meuse, de la Moselle et de la Sarre, ainsi que du Rhin; adaptation climatique des espaces naturels et des aires urbanisées);
- enjeux socio-économiques (importance du travail frontalier, attachement renforcé à la libre-circulation au sein des bassins de vie transfrontaliers, importance des coopérations sanitaires);
- enjeux économiques (capacité d'adaptation au renchérissement du prix de l'énergie, décarbonation et transformation de l'industrie, sécurité alimentaire et qualité de l'alimentation).

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région ont ainsi conforté leur attachement à nos valeurs européennes fondamentales communes (démocratie, solidarité, liberté de circulation, subsidiarité) et à des engagements partagés (approfondissement des coopérations, adaptation aux besoins de bassins de vie transfrontaliers), tels que rappelés dans le Rapport du Sommet des Exécutifs de la Grande Région sur la gestion de crise sanitaire (FR/DE). Ce faisant, le positionnement de la Grande Région, carrefour de l'Europe, comme espace innovant, résilient et solidaire, a été renforcé.

Des avancées ont été obtenues, adossées aux apprentissages de la concertation transfrontalière pour la gestion de la crise sanitaire commencée en 2020, pour mieux faire reconnaître le fait transfrontalier au niveau européen ainsi qu'au niveau national (en France et au Luxembourg) ou fédéral (en Belgique et en Allemagne). Les contacts établis avec l'Union Benelux s'inscrivent dans une volonté partagée de renforcer, de manière souple, les échanges sur des problématiques structurantes d'intérêt commun.

L'adoption courant 2022 des nouveaux programmes Interreg Grande Région (GR) (FR/DE), Interreg Europe du Nord-Ouest (NWE) et Interreg Europe pour la période de programmation 2021-2027 offre des perspectives renouvelées pour soutenir la mise en œuvre de projets transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux. Ceux-ci impliquent des acteurs



institutionnels et non institutionnels de la Grande Région, pour renforcer la cohésion, l'attractivité et la résilience des territoires de la Grande Région.

La nouvelle identité visuelle de la Grande Région a été dévoilée en juillet 2021. Elle est accompagnée d'une présence plus offensive de la Grande Région sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook, LinkedIn). La Grande Région s'est enfin dotée d'un drapeau officiel pour mieux pouvoir identifier cet espace transfrontalier au cœur de l'Europe dans lequel se reconnaissent les femmes et les hommes de 4 pays européens.



## 2. Déclaration commune des Exécutifs sur les réalisations du Sommet sous présidence française

- 1. Les travaux du Sommet se sont inscrits dans un programme de travail ayant pour ambition d'accélérer les transformations rendues nécessaires par l'adaptation aux effets du changement climatique, de mieux valoriser les ressources naturelles, de relier et protéger davantage les habitants de la Grande Région. Pour ce faire, des initiatives multiples ont été impulsées par la Présidence ou les groupes de travail du Sommet, et ont été à la fois portées au niveau politique et accompagnées par des échanges entre administrations dans l'objectif de les inscrire dans la durée. Grâce à la convergence de leurs feuilles de route respectives, les travaux du Conseil parlementaire interrégional (CPI) et du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) auront également permis d'accompagner ceux du Sommet, notamment en ce qui concerne la très forte attention apportée par les parlementaires et acteurs socio-économiques à la nécessaire prise en compte des besoins, des attentes et des droits des habitants des bassins de vie transfrontaliers, mis en exergue dans le Rapport du Sommet des Exécutifs de la Grande Région sur la gestion de crise (FR/DE).
- 2. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région sont convenus d'une coopération étroite pour accompagner les transitions industrielles et numériques, notamment pour soutenir les transformations de la filière automobile et décarboner les industries fortement consommatrices d'énergie; suite à la réunion des responsables de niveau ministériel de l'industrie ou de l'énergie (Pont-à-Mousson, novembre 2022, FR/DE), un projet de feuille de route a été proposé pour un accompagnement des changements structurels de la filière automobile, confrontée à de multiples défis partagés (transition vers l'électromobilité).
- 3. Une démarche conjointe a été initiée, sous forme d'un courrier à la Commission européenne, pour faire reconnaître la Grande Région comme un laboratoire européen transfrontalier d'expérimentation pour accompagner tout au long de la chaîne de valeur la montée en puissance des technologies de l'hydrogène, pour faire face aux besoins émergents des industries et des transports de biens et de marchandises.
- 4. Les transitions en cours au sein de l'industrie impliquent également une réflexion concertée pour accompagner les jeunes vers de nouvelles familles d'emplois qualifiés, alors même que des convergences accrues sont constatées dans la définition des métiers en tension ; les travaux de l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE) et du réseau EURES-Grande Région y contribuent.
- 5. Dans le contexte de l'accélération des dérèglements climatiques et des risques liés à l'eau (sécheresse, inondation), la construction d'approches conjointes pour mieux gérer les ressources aquifères à l'échelle des bassins versants de la Meuse et de la Moselle est poursuivie à travers un accompagnement dans la durée dans le cadre de la coopération existante au sein des Commissions pour la protection de la Moselle et de la Sarre (CIPMS) et de la Meuse (CIM), pour permettre le déploiement de solutions



- mieux coordonnées de l'amont vers l'aval. De même, de premières discussions ont été initiées sur la nécessité d'échanges réguliers pour faire face aux besoins d'adaptation des forêts aux effets du changement climatique.
- 6. Les tensions croissantes sur les prix et la qualité des denrées agricoles justifient la réflexion initiée sur la création et le développement de circuits courts pour l'approvisionnement local ou régional et une alimentation de qualité, qui a été reconnue comme particulièrement pertinente et devra être poursuivie.
- 7. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se félicitent de la structuration d'échanges au niveau technique sur l'économie circulaire et de l'association de la Grande Région au Benelux Circular Economy Business Forum (Luxembourg, octobre 2022).
- 8. Pour répondre aux besoins de marchés de l'emploi fortement dépendants les uns des autres et confrontés à des trajectoires convergentes de transformation, les initiatives nombreuses permettant de développer, de manière équilibrée, des parcours transfrontaliers de formation initiale et continue, notamment par des possibilités de stages, doivent être accompagnées. Le déploiement de nouvelles offres pour la formation linguistique (autoapprentissage, innovation pédagogique dans les systèmes éducatifs, offres ciblées pour les demandeurs d'emploi) est également à encourager.
- 9. De même, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent le développement de nouveaux projets et initiatives portés par l'Université de la Grande Région (UniGR) et se félicitent, suite à une réunion de niveau ministériel (Metz, novembre 2022), des perspectives de renforcement de sa gouvernance (possible changement du statut juridique).
- 10. L'engagement des jeunes pour impulser de nouveaux modes d'action publique pour faire face à ces besoins structurels d'adaptation est plus que jamais nécessaire ; c'est dans cet esprit qu'un espace de dialogue structuré entre jeunes de la Grande Région a été constitué, afin de permettre de valoriser les différentes formes de leur contribution à la vie publique sur l'ensemble des territoires de la Grande Région.
- 11. Les professionnels de la culture de la Grande Région sont confrontés aux mêmes défis, qui obligent à repenser les modalités de la création et de la diffusion artistiques, ainsi que de la transmission patrimoniale ; les responsables de niveau ministériel sont ainsi convenus de la constitution d'un Groupe de travail Culture, doté d'un budget propre, pour accompagner cette ambition (Pôle culturel de l'Arche, Villerupt, mars 2022). Les échanges entre professionnels, en lien avec la programmation transfrontalière (LU/FR) très ambitieuse de Esch 2022, Capitale européenne de la culture, ou la conduite du projet Destin(s) de la Grande Région (FR/DE) en sont quelques illustrations emblématiques remarquables.
- **12.** La Grande Région est également un laboratoire pour développer de nouvelles offres touristiques durables (tourisme de pleine nature, tourisme mémoriel).



- 13. Enfin, à moins de deux ans des Jeux olympiques de Paris 2024, le sport demeure un facteur-clé de cohésion sociale et territoriale de proximité; c'est ainsi que les responsables de niveau ministériel des sports ont adopté une Charte du Sport de la Grande Région (FR/DE) et sont convenus de l'opportunité de mettre en place un fonds dédié au sport dont les possibilités d'une mise en œuvre commune sont encore à examiner.
- L'accès de tous à des services de santé de qualité, notamment dans les bassins de vie transfrontaliers, demeure plus que jamais un impératif. Les projets en cours de déploiement d'un observatoire transfrontalier en santé et en épidémiologie, l'adaptation des conventions-cadres, ainsi que l'établissement de conventions nouvelles, permettant la prise en charge transfrontalière des patients ou les expérimentations existantes pour construire des parcours de soins transfrontaliers dans certains bassins de vie, y concourent.
- 15. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région considèrent la mobilité comme un des enjeux transversaux majeur pour le développement commun de la Grande Région. Ils soutiennent la transition vers une société bas-carbone, notamment au travers d'une meilleure connaissance des comportements et du déploiement de nouvelles offres de mobilité durable.



#### 3. Bilan de la présidence française du XVIII<sup>e</sup> Sommet

### 3.1. Une initiative forte : rapport du Sommet des Exécutifs de la Grande Région sur la gestion de crise sanitaire

Issue d'un processus de large concertation et d'échanges nourris entre les partenaires de la Grande Région, l'adoption de ce rapport lors du Sommet intermédiaire de Lunéville du 30 juin 2022 a permis de recenser et d'analyser les réussites et les écueils liés à la gestion de crise au sein de la Grande Région, espace transfrontalier aux particularités propres dont doivent tenir compte les instances européennes et nationales ; la démarche poursuivie a ouvert la voie à une méthode de travail renouvelée et à des champs de coopération nouveaux en vue d'améliorer l'accès de tous les habitants des zones frontalières aux soins et aux services médicaux, et de garantir la libre circulation et la continuité de la vie économique et sociale au sein des bassins de vie frontaliers, même en temps de crise. La mise en œuvre aux échelles territoriales multiples des recommandations et des préconisations contenues dans ce rapport devrait permettre peu à peu d'assurer de manière concertée le renforcement de la résilience des systèmes de santé des partenaires, et d'appréhender les conséquences multiples d'une crise potentielle dans les bassins de vie frontaliers.

#### 3.2. La feuille de route de la présidence française

#### 3.2.1. Axe 1 – Transformer

#### Transitions industrielles et numériques

La présidence française a eu pour objectif de favoriser les synergies et de dégager des perspectives de coopération entre acteurs de l'innovation, institutionnels et non institutionnels, publics et privés, afin de faire émerger des projets transfrontaliers à fort potentiel, et de mieux intégrer les chaînes de valeur industrielle.

A cet effet, elle a mis en place un groupe de travail Transitions industrielles et numériques pour structurer un échange à haut niveau et un cadre de dialogue institutionnalisé pour le partage d'information et le développement des coopérations entre filières traversées par ces mutations.

Ce groupe de travail a ainsi pu mener un travail d'identification des complémentarités entre les stratégies de spécialisation intelligente (S3) de chaque versant, et a permis de mettre en lumière plusieurs domaines principaux de convergence, représentant quatre priorités de coopération : la fonctionnalisation des matériaux, les systèmes d'efficacité énergétique, les Internet of Things (IoT) pour l'industrie 4.0 ainsi que les biomédicaments et les processus de bioproduction pour la pharmacie et l'agro-industrie.

Ont aussi été identifiées des synergies entre partenaires de la Grande Région en matière de recherche, de développement technologique et d'innovation, d'une part, pour bénéficier conjointement du soutien des programmes Interreg à l'échelle transfrontalière,



transnationale et interrégionale et, d'autre part, pour recourir aux outils de financement de la Commission européenne, tel que Digital Europe.

Dans cette perspective a été engagée une démarche d'élaboration de réponses coordonnées aux appels à projets européens pour la constitution de European Digital Innovation Hubs (eDIH), basée sur un socle technologique composé d'au moins une des quatre composantes suivantes : intelligence artificielle, IoT, cybersécurité et calcul haute performance. L'aboutissement de cette démarche est attendu pour le 1<sup>er</sup> semestre 2023, après l'examen par la Commission européenne des dernières propositions reçues. Un corridor inter eDIH Grande Région pourra ainsi être mis en œuvre à l'issue du processus : son principe a été formalisé par une déclaration commune endossée par les agences d'innovation de la Grande Région en décembre 2021.

En outre, le groupe de travail a également pris connaissance de la démarche d'euroaccélérateur industriel du Commissariat d'investissement à l'innovation et à la mobilisation économique (C2IME) proposé à l'ensemble des versants de la Grande Région, ce qui a permis d'élargir ce projet, initialement franco-luxembourgeois, à la Sarre et à la Wallonie, en fin d'année 2022.

La présidence française a pu en outre réunir les ministères, les agences d'innovation des différents versants et plusieurs industriels de premier plan lors d'une réunion ministérielle sectorielle consacrée à l'industrie à Pont-à-Mousson le 21 novembre 2022 (FR/DE). Cette conférence de haut niveau a permis de poser les bases d'une méthode de travail pour accompagner en particulier l'électrification et la décarbonation de la filière automobile sur les différents versants et pour évaluer les besoins en hydrogène des industries fortement consommatrices d'énergie. Suite à cette rencontre, un projet de feuille de route établissant un modus operandi d'accompagnement de la filière automobile a été proposé (cadre de concertation permanente, cartographie de la capacité de production et recyclage de batteries électriques, approches partagées pour investir dans le recyclage des batteries, mise en réseau des offreurs de solution pour intégrer de nouvelles technologies embarquées, cartographie des besoins en compétences, ...).

#### Energies renouvelables et hydrogène

La présidence française a proposé d'approfondir la connaissance mutuelle des stratégies et solutions technologiques à moindre impact environnemental en matière de transports et de mobilité, pour favoriser le partage des bonnes pratiques des différents versants partenaires. En ce qui concerne plus spécifiquement la coopération en matière d'hydrogène, les Exécutifs de la Grande Région partagent le souhait de faire de celle-ci le premier laboratoire hydrogène transfrontalier de l'Union européenne. Quatre priorités identifiées structurent cette volonté commune : la mise en place d'un écosystème transfrontalier pour l'hydrogène, le transport de l'hydrogène à travers les frontières, la décarbonation du secteur du transport, et le développement d'une offre de formation plurilingue et transfrontalière. Cette ambition pourra se concrétiser à partir d'éléments concertés de données, d'analyse et d'outils d'aide à la décision publique, pour apporter utilement des éléments factuels et appuyer une stratégie cohérente de déploiement et de transport transfrontalier de l'hydrogène. Il s'agit désormais de pouvoir établir un cadre de concertation pour étudier les différents scénarii selon les



possibilités techniques des territoires (capacité des réseaux, moyens de production, ...), les éléments financiers (coûts de production de l'H2, coûts de construction des hydrogénoducs, apports potentiels en fonds publics nationaux et européens, ...) et selon les politiques nationales en vigueur.

Plus globalement, en réponse aux besoins d'adaptation du marché du travail aux transitions environnementales, énergétiques et climatiques, les premières réflexions ont été conduites notamment au sein du réseau EURES Grande Région lors d'un séminaire du 17 juin 2022 (Metz) dédié aux compétences et aux emplois attendus dans le domaine de l'hydrogène, ainsi que dans le cadre des travaux de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) au travers de son analyse des transformations des marchés du travail (effectuée pour le compte du Comité économique et social de la Grande Région). En effet, les tensions de recrutement dans de nombreuses activités industrielles, le manque d'attractivité de ces métiers pour attirer de futurs travailleurs, et enfin la concurrence entre filières industrielles et entre pays dans les zones frontalières pour recruter les professionnels qualifiés, constituent un risque réel pouvant freiner le développement et le déploiement de la filière hydrogène. Les analyses poursuivies montrent en conséquence l'intérêt de développer une offre de formations en cohérence avec la structuration d'une filière hydrogène émergente, portée de part et d'autre des frontières et prenant en considération la dimension transfrontalière des enjeux d'emploi et de formation, au travers d'une démarche d'identification des besoins en compétences et des débouchés au sein de la Grande Région.

Enfin, est engagée la participation à l'étude « Cross-Border Hydrogen Backbone in the Benelux and Neighbouring Regions » lancée par l'Union Benelux, qui associe les territoires frontaliers adjacents de celle-ci (territoires de la Grande Région, ainsi que de Hauts-de-France, Basse-Saxe, Rhénanie du Nord-Westphalie), afin de pouvoir disposer de données précises et circonstanciées sur les opportunités, les contraintes et les possibilités liées au développement de canalisations H2 dans les différents territoires couverts par l'étude.

Au regard de l'ensemble des enjeux précités liés à la filière hydrogène, aussi bien au titre du développement et du déploiement des technologies et des infrastructures que de l'évolution et de la transformation des compétences, les autorités politiques de la Grande Région ont saisi la Commission européenne afin qu'elle reconnaisse la Grande Région comme le premier laboratoire européen transfrontalier d'expérimentation en capacité d'accompagner de nouveaux modes de production, de distribution et de consommation (industries à décarboner, transports de personnes et de fret, par voie routière, fluviale et ferroviaire). (EN).

#### 3.2.2. Axe 2 - Valoriser

#### Economie circulaire

La mise en réseau au niveau transfrontalier des acteurs du secteur des technologies environnementales a été initiée, afin de dégager les potentiels de coopération en matière de recherche et de développement technologique dans les secteurs de l'énergie photovoltaïque, de l'électricité, de l'économie circulaire, de la gestion et de la valorisation des déchets ou de la mobilité alternative, en vue de faire émerger des projets transfrontaliers à fort potentiel de compétitivité et de visibilité.





Plusieurs domaines ont été ciblés comme prioritaires :

- les déchets du secteur Bâtiment et Travaux Publics et déconstruction sélective,
- la commande publique,
- la lutte contre les déchets plastiques.

Le lancement du centre d'expertise CIRKLA porté par l'Université de la Grande Région concrétise cette ambition pour structurer une réflexion conjointe et soutenir des projets en matière d'économie circulaire et de gestion des ressources.

#### Eau, gestion des risques naturels

La présidence française a cherché à favoriser le partage de bonnes pratiques de gestion et de prévention coordonnées des crues, des inondations et des sécheresses, ainsi que la sécurisation de l'approvisionnement en eau. Il s'agissait d'approfondir la connaissance mutuelle et la coordination des mesures respectives de protection de la qualité de l'eau, des sources et des nappes phréatiques, d'exploitation des ressources en eau, de traitement des eaux usées et de lutte contre les inondations et sécheresses, ainsi que la connaissance mutuelle et la coordination de la mise en œuvre des directives européennes Pesticides et Nitrates, ainsi que de la Directive-cadre Eau.

Dans le contexte des inondations dramatiques survenues en Wallonie et en Rhénanie-Palatinat en juillet 2021, les enjeux liés tout d'abord aux inondations sur la Meuse ont été traités sous l'impulsion de l'EPAMA (Etablissement Public d'Aménagement de la Meuse et ses Affluents) qui a travaillé avec ses homologues belges et néerlandais sur l'adaptation du fleuve Meuse aux impacts du changement climatique et la prévention des risques sur le bassin. Par ailleurs, un nouveau projet transfrontalier pour créer un réseau d'acteurs français, belges et néerlandais, le structurer et organiser un plan d'actions d'adaptation au changement climatique à l'échelle du bassin versant de la Meuse a été déposé pour obtenir un cofinancement par le programme Interreg Europe du Nord-Ouest 2021-2027.

Afin de partager les données produites et pour cartographier les risques sur le bassin amont de la Moselle, la Région Grand Est a piloté une étude globale qui s'est achevée en novembre 2021 et qui permet de fournir aux acteurs du territoire une base de données commune caractérisant les crues et les étiages de la Moselle. Le travail collaboratif transfrontalier à l'échelle du bassin versant de la Moselle se poursuit à travers les systèmes de prévision des crues mis en place, et d'exercices conjoints.

#### Construction en cours de partenariats dans le cadre des SAGE frontaliers (bassins houiller et ferrifère)

Le Président de la Commission Locale de l'Eau du SAGE (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) Bassin Houiller a souhaité inscrire le développement du partenariat avec les acteurs allemands comme un objectif important du SAGE. Des premiers échanges ont ainsi commencé et seront amenés à se poursuivre pour pérenniser les relations entre les différents acteurs.



#### Air

Sous l'égide du sous-groupe de travail sur la qualité de l'air, et dont la présidence est assurée par ATMO Grand Est qui assure également celle du groupe expert Air du Rhin Supérieur, le portail transfrontalier de la qualité de l'air mis en place avec le SIG de la Grande Région permet de disposer d'une carte interactive transfrontalière des indices de la qualité de l'air (FR/DE). L'expertise d'ATMO Grand Est permet aux deux espaces de coopération de la Grande Région et du Rhin supérieur de disposer de données harmonisées.

En outre, plusieurs projets sont désormais en cours de montage :

- un projet transversal liant les thématiques climat-air-énergie, par la création d'un observatoire transfrontalier des émissions de gaz à effet de serre et des polluants de l'air, des consommations d'énergie et des productions d'énergies renouvelables (non restreint à l'hydrogène) et conventionnelles;
- une plate-forme de modélisation commune (PREVEST) en vue d'une prévision harmonisée des données sur la qualité de l'air sur la Grande Région et le Rhin Supérieur;
- un projet portant sur la qualité de l'air et la santé intitulé « Pollin'Air », qui a pour objectif de mobiliser les citoyens en tant que sentinelles, d'apporter des informations préventives (bulletins de vigilance) et de mobiliser les professionnels de la santé.

#### Agriculture et alimentation

Afin de renforcer la concertation entre les administrations de la Grande Région sur les enjeux communautaires liés à l'agriculture, des échanges ont été organisés sur les Plans Stratégiques nationaux élaborés dans le cadre de la Politique Agricole Commune (PAC) 2023-2027 (FR/DE). Cette séquence, qui a associé les acteurs concernés de la Grande Région, a permis de développer la connaissance mutuelle sur le choix des mesures, les montants en jeu et les particularités locales. Enjeu majeur partagé par les territoires de la Grande Région, un échange dédié aux politiques mises en œuvre en faveur de la transmission des exploitations agricoles déployées dans chaque versant, la reprise des exploitations et le renouvellement des actifs agricoles, devra être poursuivi afin d'identifier des pistes d'action communes.

Les feux de forêt de l'été 2022 ont une fois encore montré la vulnérabilité des forêts face au changement climatique et démontré toute l'importance de renforcer la coopération dans ce secteur. Une rencontre d'experts forestiers et de membres du GT Agriculture et forêts les 15 et 16 mars 2022 à Otzenhausen a permis d'amorcer celle-ci avec un focus sur l'adaptation des forêts au changement climatique et la prévention des incendies. Des conférences thématiques animées par des experts de la prévention des feux de forêt et des questions d'adaptation au changement climatique, des visites commentées de terrain, des échanges sur les politiques de gestion forestière, ont permis un transfert d'informations et de connaissances et de constater les différences d'approches entre régions. Ces échanges pratiques sur des thématiques identifiées avec l'intervention d'experts ou de chercheurs devraient être poursuivis à l'avenir. Une étude comparative des mesures de gestion des crises forestières en Grande Région menée par un groupe d'étudiants de l'Institut régional



d'administration de Metz a par ailleurs permis de développer une matrice comparative des dispositifs et d'établir un ensemble de recommandations.

En matière d'alimentation, de circuits courts et d'approvisionnement local, la présentation des résultats du projet Interreg V A Grande Région AROMA (FR/DE) (état des lieux, sensibilisation et mobilisation des acteurs, expérimentations) a eu lieu lors d'une réunion du GT Agriculture et forêts le 14 septembre 2021. Les partenaires de la Grande Région ont ensuite été conviés au séminaire de clôture du projet le 29 mars 2022 et aux échanges sur la suite à y donner, à savoir le projet de construction d'une plateforme transfrontalière d'approvisionnement en produits de qualité, de proximité de la restauration collective hors domicile. Une attention particulière devra être apportée à compter de 2023 aux suites du projet Interreg V A Grande Région AROMA qui a été porté par le Département de Meurthe-et-Moselle, et qui a permis de cartographier les dispositifs émergents sur les différents versants pour mettre en réseau les acteurs de la restauration collective hors domicile. A l'heure où nos concitoyens sont demandeurs de produits de proximité, de qualité, et accessibles, ce sujet est particulièrement important.

L'établissement d'un cluster construction-bois de la Grande Région est également envisagé.

#### 3.2.3. Axe 3 - Relier

#### Formation professionnelle et emploi, multilinguisme

Les membres du GT Marché du travail de la Grande Région ont examiné les mesures prises dans chaque composante de la Grande Région pour préserver l'emploi et l'activité en période de Covid-19. Le groupe a travaillé en étroite collaboration sur ce sujet avec l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE), qui a organisé le 16 novembre 2021 un séminaire portant sur « L'après Covid-19 : quel marché du travail pour la Grande Région ? ». Les principaux enseignements tirés de ce séminaire sont venus enrichir la rédaction du cahier thématique intitulé « Les effets de la crise sanitaire sur le marché du travail en Grande Région » (FR/DE), diffusé en mars 2022.

Le GT Marché du travail de la Grande Région s'est par ailleurs associé aux groupes de travail Economie - développement durable-développement endogène et Emploi et formation du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) pour organiser, le 12 septembre 2022 à Remich, une conférence portant sur « La transformation du monde du travail dans la Grande Région ». Celle-ci a donné lieu à de riches échanges portant sur les défis et les possibilités de transformation pour la Grande Région, sur les stratégies, initiatives et projets portés par les différents versants pour accompagner les changements, ainsi que sur les perspectives de coopération.

En complément de cette conférence, le CESGR a également missionné l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi (OIE) pour la réalisation d'une analyse portant sur l' « Adaptation des offres de formation aux nouveaux besoins du marché du travail en Grande Région ». Ce travail de fond est intégré au neuvième rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région. Cette monographie aborde les principales causes de transformation du marché du travail, les métiers en pénurie dans les territoires de



la Grande Région, les principales actions en matière de formation engagées par chaque versant ainsi que les initiatives d'envergure transfrontalière.

Le Groupe de travail a également bénéficié de l'expertise du réseau EURES-T Grande Région qui, outre le séminaire organisé le 17 juin 2022 sur Le développement de la filière hydrogène en Grande Région : emplois et compétences a réalisé un diagnostic sur les métiers en tension dans la Grande Région, diffusé en octobre 2022.

Concernant les initiatives visant à promouvoir les langues des pays voisins, un colloque Éducation aux langues : approches numériques et autres méthodes a été organisé à Eschsur-Alzette par le réseau CANOPE et l'IFEN le 19 mai 2022 avec la participation des services de la région académique du Grand Est.

Le projet Interreg V A Grande Région Sesam'GR (FR/DE) d'accompagnement et de renforcement des parcours plurilingues de la maternelle au collège et de développement des compétences interculturelles des jeunes en vue de promouvoir une citoyenneté partagée s'est achevé le 28 février 2022. Forts de l'expérience acquise et des résultats enregistrés, conscients de la nécessité de poursuivre un engagement marqué en faveur des échanges entre élèves après 2 années mouvementées et tourmentées, les partenaires de la Grande Région ont fait le choix dès le mois de mars 2022 de continuer leurs rencontres pour formuler de nouvelles propositions d'action. Ainsi, ils ont décidé de construire un nouveau programme pluriannuel autour de la notion d'engagement et de la constitution d'un patrimoine commun de valeurs. Le multilinguisme étant le support incontournable aux échanges, il sera donc possible de faciliter l'apprentissage des langues de la Grande Région (FR-DE-LU) au travers d'actions tant dans le développement durable que dans le sport, en prenant en compte les dimensions tant pédagogique que pratique ou encore ludique de cet apprentissage.

Le constat qui se dégage de ces différentes initiatives est que les offres d'auto-apprentissage ou pour l'apprentissage des langues étrangères restent à coordonner, avec une asymétrie persistante concernant l'apprentissage de l'allemand en France (offres développées) et l'apprentissage du français en Allemagne (offres moins développées).

Le projet Interreg V A Grande Région Fag/CAMT GR (FR/DE) s'achève en décembre 2022 en ayant facilité la réalisation de stages en entreprises pour des élèves de la voie professionnelle (Lycée professionnel et BTS). Un nouveau projet est envisagé pour la prochaine programmation Interreg qui mettra l'accent sur l'information et la formation des acteurs du territoire (professeurs, chefs d'établissement, cadres, chefs d'entreprises) pour un meilleur accompagnement des jeunes vers le marché du travail de la Grande Région et un meilleur maillage entre le monde de la formation et celui de l'entreprise, au bénéfice de la Grande Région.

#### Enseignement supérieur

La conférence ministérielle sectorielle de l'enseignement supérieur du 25 novembre 2022 (FR/DE), outre l'annonce des lauréats du Prix Interrégional de la Science, ainsi que des projets bénéficiaires du Soutien interrégional à la Recherche, a porté sur la présentation du guide trilingue actualisé des offres de l'enseignement supérieur en Grande Région (FR/DE),



le déploiement par l'Université de la Grande Région de nouveaux projets (pérennisation du Centre for Border Studies, création, d'un certificat « Eurldentity » permettant aux étudiants d'acquérir une connaissance fondamentale de l'Europe et de compétences interculturelles, et développement du centre de compétences CIRKLA sur l'économie circulaire). Les participants auront enfin encouragé la consolidation de la gouvernance de l'UniGR (FR/DE).

#### Jeunesse

L'un des objectifs en matière de jeunesse était de poursuivre les échanges mutuels d'information sur la mobilité internationale des jeunes de la Grande Région, les programmes respectifs des différents versants partenaires en la matière, et la mise en œuvre des dispositifs européens pour en assurer une meilleure coordination à l'échelle du territoire.

La présidence française du GT Jeunesse a proposé une série d'ateliers francophones et germanophones entre octobre et décembre 2021 en partenariat avec les agences Erasmus+ et l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse) autour des nouveaux programmes européens : 7 ateliers ont ainsi eu lieu afin d'étudier les différents programmes mobilisables pour financer des projets de jeunesse en transfrontalier. Les ateliers étaient animés par des chargés de mission des différentes agences Erasmus+ présentes dans la Grande Région et de l'OFAJ. 170 acteurs pour la jeunesse de la Grande Région ont participé à ces ateliers.

La présidence française de la Grande Région a aussi souhaité donner la parole aux jeunes de la Grande Région, afin de recueillir leurs préoccupations, leurs espoirs, leurs attentes et leurs éventuelles propositions.

Deux initiatives ont ainsi été poursuivies par le GT Jeunesse :

 Mise en place d'un Espace de dialogue des jeunes de la Grande Région qui a pris le nom de « Jeunes sans frontières - Jugend ohne Grenzen »

Cet espace a permis d'organiser plusieurs rencontres, dont un week-end à Luxembourg les 15 et 16 octobre 2021, ainsi que de nombreux ateliers et débats en ligne (en raison de la crise sanitaire) ; une contribution écrite des Jeunes sans Frontières a ainsi été fournie à l'occasion de l'élaboration du rapport du Sommet des Exécutifs de la Grande Région sur la gestion de la crise sanitaire ; enfin, a été organisée une journée de travail des Jeunes sans Frontières en lien avec « Esch2022, Capitale européenne de la culture », avec une participation active à l'European Youth Music Festival le 26 mai 2022 ; cette journée a été l'occasion de travailler sur la réalisation d'une vidéo sur le thème de la culture ; un bilan interactif des activités menées par l'Espace de dialogue des Jeunes de la Grande Région « Jeunes sans frontières - Jugend ohne Grenzen » est accessible par ce lien : FR/DE.

Par ailleurs, différents temps d'échange ont également amené les participants à l'Espace de dialogue des jeunes de la Grande Région à faire entendre leur voix dans le cadre de la Conférence sur l'avenir de l'Europe (clôturée en mai 2022).

En conclusion, il convient donc de poursuivre les travaux pour constituer un espace d'échange pour les jeunes en Grande Région, afin de leur permettre de se rencontrer



et d'échanger, faute de propositions équivalentes par les structures représentatives de la jeunesse au sein des différents versants.

#### Organisation d'un forum jeunesse le 25 novembre 2022 à Metz

Tous les deux ans, le territoire qui porte la Présidence de la Grande Région organise un forum jeunesse sur le thème de son choix. Cette année, ce forum a retenu le thème des initiatives de la jeunesse en matière d'environnement et de transition énergétique.

Des professionnels de la jeunesse et de l'éducation à l'environnement et au développement durable ont été ainsi invités à Metz afin de favoriser les échanges de bonnes pratiques et la constitution de nouveaux réseaux professionnels. La participation des jeunes engagés au sein de l'Espace de dialogue des jeunes de la Grande Région et de jeunes engagés dans différents projets environnementaux a permis de débattre de leurs possibilités d'action dans ce domaine. Au total 120 participants des 5 territoires ont participé à ce forum, permettant de lancer une dynamique de coopération qui sera poursuivie durant les prochaines années.

Enfin, afin d'approfondir la connaissance mutuelle et de favoriser les échanges de bonnes pratiques en matière de participation démocratique, de reconnaissance des acquis de l'éducation formelle et non-formelle, d'insertion sociale et professionnelle et de développement de compétences interculturelles des différents versants partenaires, un atelier d'échange et de travail impulsé par le GT Jeunesse sur les compétences transversales s'est déroulé le 2 juillet 2021 ; de même, un atelier transfrontalier a été organisé le 23 novembre 2021 sur l'outil de valorisation des compétences transversales AKI, avec l'Office franco-allemand pour la jeunesse et le Bureau international Jeunesse de Bruxelles.

#### Culture

La présidence française a eu à cœur d'examiner les modalités de relance de la coopération au service de la richesse et de la diversité culturelles de la Grande Région.

Ces modalités ont été refondées sur de nouvelles bases à travers la mise en place d'un GT Culture, rattaché au Sommet de la Grande Région. Celui-ci a été doté d'un budget propre, consacré à la réalisation d'actions au service des acteurs culturels de la Grande Région. Ce budget a fait l'objet d'une convention financière multipartite, élaborée sous présidence française et signée lors de la conférence ministérielle sectorielle Culture qui s'est tenue le 18 mars 2022 à l'Arche à Villerupt (FR/DE).

Dans l'objectif de renforcer les synergies transfrontalières entre culture, éducation et jeunesse, l'appel à manifestation « Destin(s) de la Grande Région » a donné lieu à des travaux scientifiques inédits sur l'histoire de la Grande Région. Ceux-ci font l'objet d'un important travail de valorisation au travers, entre autres, d'une publication du type magazine scientifique (FR/DE) et de l'élaboration de podcasts. Cette approche crossmedia permet de proposer un regard nouveau sur notre histoire commune, susceptible d'intéresser plus particulièrement les jeunes publics et d'être mis en valeur dans un contexte scolaire. La



coopération entre les groupes de travail Culture et Jeunesse permet à cet égard une très large diffusion des productions de « Destin(s) de la Grande Région » auprès des réseaux de jeunes publics et des administrations scolaires de la Grande Région.

Afin de renforcer l'échange et les collaborations transfrontalières au sein des différentes filières culturelles et de garantir ainsi l'accès à la culture au plus grand nombre de citoyens, le programme culturel de la présidence française a permis l'organisation de nombreuses rencontres professionnelles, mobilisant plusieurs centaines d'acteurs culturels de la Grande Région, avec un focus sur les réseaux professionnels « Musiques actuelles » et « Cirque ». Cette mise en réseau transfrontalière contribue directement et durablement à développer l'offre culturelle proposée aux publics de la Grande Région.

Le site Internet de la Grande Région a été restructuré et fortement alimenté par des informations concrètes en matière culturelle à l'attention des professionnels de la culture (FR/DE) (mise en place d'un espace ressources) ainsi que du grand public (informations sur les sorties culturelles en Grande Région...).

#### Tourisme

L'activité touristique a été durement impacté par la crise sanitaire qui a limité les déplacements et surtout imposé des contraintes dans l'accès aux infrastructures touristiques, notamment les sites.

L'absence d'harmonisation dans les calendriers de mise en œuvre des mesures de retour à la normale et dans les normes applicables en matière d'accueil au sein des établissements touristiques a constitué un frein manifeste.

Toutefois, la crise sanitaire a aussi permis de mettre en avant un attachement au tourisme de proximité sur une journée, et à la découverte du patrimoine matériel, naturel et immatériel au sein même de la Grande Région. C'est donc en tenant compte des retours d'expériences à la fois positives et négatives que les travaux se sont engagés, pour répondre aux attentes autant des professionnels que des touristes endogènes et exogènes.

C'est ainsi que la perspective d'Esch 2022, Capitale européenne de la culture a mobilisé les acteurs du tourisme pour répondre aux attentes des spectateurs des différentes manifestations, et pour intégrer dans l'offre touristique l'offre culturelle développée dans ce cadre.

Les échanges se sont organisés sous forme de Task Force réunissant d'un côté les organisateurs et de l'autre les acteurs publics du tourisme. Il s'agissait d'identifier les capacités d'hébergement, la possibilité de développer une offre spécifique, le rayon d'attractivité potentielle auprès des spectateurs en tenant compte des offres de transport, et les périodes de tensions liées à des évènements majeurs, tant au niveau des expositions que des spectacles et concerts.



Chacun a ainsi pu prendre en compte pleinement la dimension de l'évènement, identifier les acteurs, et surtout avoir connaissance de l'organisation sur les différents versants pour apporter une réponse touristique à cet évènement culturel.

Ces rencontres régulières ont permis également de valoriser les livrables issus du projet Interreg V A Grande Région Marketing touristique digital de la Grande Région porté par un partenariat issu de la Grande Région et sous le chef de filat de la Tourismus Zentrale Saarland (TZS).

Le projet Interreg V A Grande Région Marketing touristique digital pour la Grande Région repose sur une vaste étude de marché transnationale visant à analyser les groupes cibles et leur comportement en matière de voyage et de numérique. Les professionnels du tourisme de la Grande Région se sont mis d'accord pour créer un important contenu numérique destiné à tous les acteurs du tourisme dans la Grande Région pour servir de base aux actions de marketing. Les mesures de marketing qui ont suivi ont été diffusées de manière ciblée dans la Grande Région, notamment via les médias sociaux ou Holiday Check. Le hashtag #visitelenachbar a été créé à cet effet.

Pour la première fois, un site Internet numérique commun (FR/DE) a été créé pour le tourisme dans la Grande Région.

La nouvelle application de la Grande Région « Visit the Greater Region » a permis de présenter de manière ludique le contenu des attractions touristiques et des points forts de la Grande Région.

Avec le programme « Digitaler Marketing Kompass », une offre de qualification a été mise en place afin de former les partenaires touristiques, tels que les hébergeurs ou les institutions culturelles, à une approche numérique moderne vis-à-vis des visiteurs. 125 entreprises de la Grande Région ont été formées individuellement en fonction de leurs besoins.

Enfin, une nouvelle destination touristique transfrontalière autour des sites de Mémoire a vu le jour en Grande Région, avec le projet Interreg V A Grande Région Land of Memory (FR/DE) porté par un large partenariat transfrontalier piloté par Idelux en Wallonie. Les enjeux de valorisation de l'histoire commune de la Grande Région et de la citoyenneté européenne pour vivre en paix en Europe résonnent particulièrement aujourd'hui et constituent une priorité commune à véhiculer encore auprès de nos concitoyens de la Grande Région notamment des jeunes.

#### Sport

Le monde du sport doit faire face comme d'autres secteurs aux conséquences lourdes de la succession des crises. Avec la crise sanitaire, c'est l'organisation des manifestations et des rencontres, poumons des clubs, qui a été empêchée, puis autorisée avec de fortes contraintes, pour enfin retrouver une certaine forme de normalité. Avec l'agression russe en Ukraine, le monde du sport s'est mobilisé pour marquer son soutien à la population meurtrie, et aux sportifs en particulier. Avec la crise énergétique, a surgi le risque de ne plus être en capacité d'assurer un fonctionnement normal des infrastructures. Avec la crise



environnementale et le dérèglement climatique, est apparu l'enjeu de pratiques vertueuses respectueuses de l'environnement ; la pratique du sport de Nature en Grande Région en constitue une porte d'entrée qu'il convient de développer ensemble.

En outre, le sport ne consiste pas seulement en des pratiques, des infrastructures et des rencontres, il porte aussi des valeurs qui assurent le fondement d'un vivre ensemble, et ce d'autant plus dans un espace transfrontalier. L'effort, la tolérance, l'ouverture aux autres sont au cœur de ce que le monde du sport défend, au cœur des valeurs de la Grande Région.

C'est forts de ce constat, que les ministres et responsables politiques du sport ont, à l'initiative du président du Département de la Moselle, adopté une Charte du Sport de la Grande Région (FR/DE). Elle constitue autant un socle qu'un cadre pour le développement de la pratique sportive et de l'apprentissage des valeurs du sport dans la Grande Région. Elle marque l'engagement commun de tous les versants à poursuivre leurs actions dans ce domaine.

Il est également prévu dans cette charte qu'un fonds transfrontalier dédié au sport soit mis en place. Afin de répondre aux besoins pratiques et réels des acteurs du sport, la définition des modalités pratiques sera approfondie au cours de la présidence rhénan-palatine pour permettre une mise en œuvre rapide.

La Grande Région est riche de ses infrastructures, de ses espaces naturels, de ses clubs, de ses sportifs professionnels et amateurs et de ses bénévoles qui font preuve au quotidien de leur engagement et de leur passion. Cette richesse, qui permet autant d'offrir la possibilité aux plus jeunes de pratiquer un sport partout que d'accueillir des compétitions au rayonnement international, est éclatante dans le calendrier 2023 de la Grande Région conçu par le groupe de travail Cadastre et cartographie. Celui-ci traduit de manière très concrète la diversité des publics qui ont accès au sport, et la diversité des sports qui peuvent être pratiqués dans notre espace de coopération.

Cette richesse foisonnante doit également être mise à profit plus particulièrement dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques qui se dérouleront en France en 2024. Conformément à l'esprit de la Charte, pour que le sport soit une fête et un moment de partage, les premiers échanges autour des Jeux olympiques qui se dérouleront à Paris en 2024 seront intensifiés avec l'objectif de parvenir à disposer d'une véritable dimension transfrontalière sur les évènements qui pourront se dérouler sur le versant français.

#### **3.2.4.** Axe 4 – Protéger

La crise sanitaire a révélé s'il le fallait encore, la nécessité de coopérer entre voisins pour gérer une crise qui ne s'arrête pas aux frontières et qui revêt des dimensions multiples, non seulement sanitaires, mais également sécuritaires, économiques et sociales. Elle a également révélé la vulnérabilité de nos systèmes de santé respectifs et la nécessité d'investir ensemble dans leur avenir.



#### Approfondir la connaissance et la coopération sanitaire en s'appuyant sur des projets territoriaux exemplaires

L'expérience de la Covid-19 a montré que nous devons renforcer et approfondir notre connaissance fine et mutuelle des données de santé dans un bassin de vie transfrontalier, afin de mieux anticiper les épidémies, disposer de données et de méthodologies partagées, et mieux être en mesure d'évaluer les besoins dans chaque versant. Le projet d'un observatoire transfrontalier en santé et en épidémiologie voit ainsi progressivement le jour, porté par Santé Publique France. Proposée aux partenaires frontaliers, cette démarche s'inscrit également dans la dynamique auprès de l'OBSANTE LU du Grand-Duché et de la direction générale de la santé de son Ministère de la Santé.

Par ailleurs, les échanges dans le cadre des coopérations initiées pour mettre en place des territoires de santé transfrontaliers précurseurs doivent se poursuivre ; à titre d'exemple on peut citer les initiatives suivantes :

- optimiser le fonctionnement des zones organisées d'accès aux soins (ZOAST) entre la France et la Belgique notamment à travers le projet Interreg France-Wallonie-Vlaanderen InTerESanT;
- étendre la convention MOSAR (FR/DE) aux spécialités de médecine nucléaire, de soins de santé et de réadaptation, et poursuivre le projet Interreg V A Grande Région GeKo (FR/DE) qui a permis l'accompagnement de la mise en œuvre de la convention, la mise en place d'un portail de dématérialisation et d'outils de communication et qui accompagnerait un calendrier de conception et de déploiement d'un plan de crise transfrontalier, activable en tant que de besoin ;
- établir et mettre en œuvre un accord-cadre de coopération sanitaire entre les autorités belges et luxembourgeoises; accord qui sera signé début 2023 et dont l'objet vise notamment l'organisation du transport sanitaire non-urgent des patients, la garantie d'une continuité des soins incluant en particulier l'accueil et l'information des patients, la mise en place de critères d'évaluation et de contrôle de la qualité et de la sécurité des soins, et la conduite de politiques concertées en matière de prévention et de promotion de la santé, de santé mentale, de soins de revalidation et de soins de longue durée;
- conclure des « contrats locaux de santé transfrontaliers » pour créer une dynamique territoriale partagée entre les acteurs de santé d'un bassin de vie transfrontalier comme cela est à l'étude aux frontières franco-allemandes;
- faciliter l'accès aux soins des populations dans les régions frontalières, comme y encourage la signature de l'alliance pour la Santé Transfrontalière franco-allemande (FR/DE) en faveur de la coopération sanitaire et médicale signée par le GECT Eurodistrict SaarMoselle, la Région Grand Est, le Département de la Moselle et le Land de Sarre.



#### Répondre aux enjeux territoriaux liés aux défis démographiques par l'adaptation des parcours d'offre et d'accès aux soins et des formations

Les métiers de la santé sont en tension sur tous nos versants. L'effort doit donc se porter, d'une part, sur le renforcement de l'attractivité des zones sous-denses en professionnels de santé et, d'autre part, sur le comblement de l'absence de certains parcours de soins par manque notamment de professionnels de santé. Cela doit se traduire par :

- le développement d'une approche globale et transfrontalière en identifiant des solutions communes ;
- la mise en place de conventions visant à prendre en charge certains parcours de soin de manière transfrontalière en misant sur les complémentarités.

Enfin, la coopération universitaire permet d'offrir des parcours de formation plus intégrés et attractifs à l'image du projet Interreg V A Grande Région NHL CHIRex sous la responsabilité de l'Université de la Grande Région en coopération avec les facultés de Hombourg, Liège et Nancy dans les spécialités de chirurgie et radiothérapie.

#### Poursuivre le travail en matière d'aide médicale d'urgence

La sécurisation de l'aide médicale d'urgence doit rester une priorité, tant en période de crise que dans la vie quotidienne. Ainsi, les travaux d'actualisation de la convention entre la Moselle et la Sarre se concrétisent notamment à travers la définition et la mise en place d'un logiciel pour une meilleure régulation hospitalière transfrontalière. La rédaction d'une convention entre les versants français et rhénan-palatin s'appuiera sur la convention signée en 2021 avec le Bade-Wurtemberg. La convention entre la France et le Luxembourg est pleinement opérationnelle depuis février 2022, complétant le dispositif déjà opérant à la frontière franco-belge (convention SMUR franco-belge).

#### Renforcer la coopération policière opérationnelle

Le GT Sécurité et prévention de la Grande Région est un groupe consultatif en charge de la coordination des échanges d'information, de l'accompagnement et du pilotage de quatre sous-groupes de travail consacrés aux thèmes de la sécurité et de la protection civile.

En janvier 2020 il a été décidé à l'initiative de la préfecture de la zone de défense et sécurité Est, de créer un cinquième sous-groupe de travail sur la « coopération policière opérationnelle ». L'objectif de ce sous-groupe est de créer un espace de concertation au sein de la Grande Région, en s'appuyant sur ses structures, dans le but d'élaborer des protocoles stratégiques et des déclinaisons tactiques de plans « alerte frontière ». Ces plans doivent permettre de mieux coordonner les forces de sécurité des pays en cas d'événements dits de « haute intensité », comme une attaque terroriste, une menace nucléaire, radiologique, biologique, chimique ou tout autre évènement de grande ampleur, pour une meilleure réactivité et efficacité des services de police, de gendarmerie et des douanes.

Plusieurs plans « alerte frontière » ont déjà été signés :



- le protocole relatif à la mise en œuvre conjointe du plan alerte frontière pour la zone Est et les provinces belges de Namur et Luxembourg a été signé à Strasbourg le 3 mars 2020 :
- le protocole relatif à la mise en œuvre opérationnelle du plan alerte frontière entre les départements français des Ardennes, de la Meuse, de la Meurthe et Moselle, de la Moselle, de la Moselle, de la Marne et les provinces belges de Namur et de Luxembourg a été signé à Metz le 29 septembre 2021 (un exercice franco-belge a d'ailleurs été réalisé le 08 septembre 2022 afin de tester l'efficacité de cette nouvelle mesure et d'identifier d'éventuelles pistes d'amélioration.);
- le protocole relatif à la mise en œuvre conjointe du plan alerte frontière et sa mise en œuvre opérationnelle pour la zone Est et le Grand-Duché de Luxembourg a été signé le 16 novembre 2021 à Strasbourg avec une entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Les travaux avec l'Allemagne se poursuivent et devraient permettre à terme que l'ensemble du territoire de la Grande Région soit couvert en y associant le Bade-Wurtemberg et les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Outre l'élaboration de plans « alerte frontière », le sous-groupe de travail a également porté une attention particulière au sujet de la communication opérationnelle transfrontalière. Ainsi, une convention tripartite concernant l'utilisation en zone frontalière des moyens de radiocommunication a été signée par les ministres de l'intérieur français et belge et le ministre de la sécurité intérieure luxembourgeois le 8 octobre 2021.



#### 4. Retour sur les travaux des groupes de travail et perspectives

#### 4.1. Mobilité et développement territorial

#### 4.1.1. Pour une réponse territoriale aux enjeux des transitions

Dans le but de renforcer le positionnement de la Grande Région au niveau européen en tant que région métropolitaine transfrontalière, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se sont engagés en faveur de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une stratégie globale transfrontalière de développement et d'aménagement territorial à long terme. A la lumière des crises et mutations à l'œuvre, ils ont réaffirmé le rôle incontournable de l'aménagement du territoire pour soutenir, d'une part, la relance d'une activité socio-économique durable et pour développer, d'autre part, une dynamique de résilience sociétale partagée.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent l'aboutissement des réflexions pour un aménagement et un développement territorial équilibré et intégré de la Grande Région initiées dès 2008 qui ont pu être concrétisées au travers du projet Interreg V A Grande Région SDTGR (FR) mis en œuvre du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021. Ils félicitent le Comité de coordination du développement territorial (CCDT) pour la finalisation d'un Schéma de Développement territorial de la Grande Région (SDTGR) qui s'articule en :

- Une Vision prospective transfrontalière pour la Grande Région<sup>1</sup> (FR/DE) définie à partir des enjeux et des opportunités qui découlent des dynamiques de développement socio-économiques en cours dans la Grande Région et basée sur trois échelles de coopération, selon cinq finalités;
- une Stratégie territoriale opérationnelle transfrontalière pour la Grande Région<sup>2</sup>
  (FR/DE) qui doit accroître l'attractivité et la compétitivité de la Grande Région pour en faire un territoire d'innovation selon quatre axes stratégiques de mise en œuvre.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région entérinent le Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (SDTGR) qu'ils considèrent comme base stratégique politique pour la coopération transfrontalière institutionnalisée. Ils soulignent sa nécessaire intégration dans les documents de planification territoriale des différents versants partenaires de la Grande Région et invitent les acteurs compétents à la coordonner.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le Comité de coordination du développement territorial (CCDT) à accompagner et monitorer la mise en œuvre du Schéma de Développement Territorial de la Grande Région (SDTGR) aux trois échelles territoriales définies. Ils conviennent d'identifier, soutenir et monitorer les projets pilotes exemplaires qui s'inscrivent dans les axes stratégiques de la *Stratégie territoriale opérationnelle* 

<sup>2</sup> Document adopté par la *résolution* du 12 janvier 2021 lors de la VII<sup>e</sup> réunion sectorielle Aménagement du territoire de la Grande Région



24 / 48

<sup>1</sup> Document adopté par la résolution du 16 janvier 2020 à l'occasion de la VI<sup>e</sup> réunion sectorielle Aménagement du territoire de la Grande Région

transfrontalière pour la Grande Région (FR/DE) et pourraient se concrétiser dans le cadre du programme Interreg VIA Grande Région.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région encouragent le Comité de coordination du développement territorial (CCDT) à poursuivre ses travaux sur la réduction de l'artificialisation nette des sols et la limitation de l'étalement urbain sur base de l'analyse partagée et comparée des stratégies des versants partenaires de la Grande Région.

#### 4.1.2. Pour une mobilité transfrontalière fluide et durable

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région considèrent la mobilité comme un des enjeux transversaux majeur pour le développement métropolitain polycentrique transfrontalier de la Grande Région. Ils soutiennent la transition vers une société bas-carbone, notamment au travers de la promotion de modes de mobilité durable et encouragent pour ce faire :

- l'intégration multimodale du territoire aux grands corridors de transport européen pour garantir sur le long terme l'accessibilité de la Grande Région via le rail, la route et le transport fluvial ;
- l'amélioration de l'accès transfrontalier aux pôles d'activités économiques dynamiques situés au centre de la Grande Région, le désenclavement des territoires périurbains et le renforcement de l'offre en transports en commun ;
- le renforcement de l'accès aux services publics de transports en commun des territoires périurbains et ruraux (pistes cyclables, réseaux de bus, parkings P+R, vélostations au niveau des arrêts de train et des gares, bus express vers le Luxembourg) afin d'éviter le décrochement des territoires fragiles et ruraux;
- la gestion de la mobilité par la réduction de l'autosolisme et de la dépendance à la voiture en promouvant le recours au covoiturage, à une mobilité durable ou le développement du télétravail.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région encouragent le GT Transport à promouvoir la mise en cohérence des actions dans des domaines prioritaires de l'action publique (aménagements cyclables, installations de recharge pour véhicules électriques, etc.). Ainsi ils l'invitent à poursuivre le partage d'informations réciproques concernant les actualités et projets de mobilité dans chacun des versants de la Grande Région et à constituer des bases de données harmonisées sur la mobilité et les transports à destination des autorités compétentes et des habitants de la Grande Région. A ce titre, ils prennent connaissance des deux cartes statiques et interactives commentées des transports en commun transfrontaliers dans la Grande Région dédiées aux lignes ferroviaires transfrontalières et aux lignes de bus transfrontalières en 2022 disponibles sur le site du SIG-GR (FR/DE) et l'invitent à poursuivre ses travaux conjointement au SIG-GR sur la cartographie des pistes cyclables, des vélostations, des aires de covoiturage ou des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région l'invitent conjointement au GT 3 Transport du CESGR à promouvoir la mise en cohérence et l'homogénéisation progressive des sources d'information et de communication sur l'offre de transport transfrontalier, ainsi qu'à



soutenir un meilleur accès aux informations tarifaires et à l'achat de titres de transports publics transfrontaliers dans la perspective d'une intégration tarifaire.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Transport à promouvoir, sur base des recommandations du GT 3 Transport du CESGR, l'intégration multimodale du territoire aux grands corridors de transport européen au travers notamment du réseau des lignes à grande vitesse ou à haut niveau de performance, de l'usage des plateformes logistiques multimodales et des voies fluviales pour le transport de marchandises.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent le développement d'une modélisation multimodale des flux de déplacements des biens et des personnes et une meilleure connaissance des comportements de mobilité notamment face aux effets des crises sanitaire et énergétique sur le territoire de la Grande Région. A cet effet, ils saluent la démarche commune qui a conduit à la mise en place du modèle de déplacement du projet Interreg V A Grande Région MMUST Modèle MUltimodal et Scénarios de mobilité Transfrontaliers (FR) et encouragent la réalisation d'une enquête ménages-déplacements transfrontalière commune sur un périmètre plus large au sein de l'espace métropolitain autour du Luxembourg.

### 4.1.3. Pour des données géographiques et thématiques transfrontalières harmonisées

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région réaffirment la nécessité de pouvoir appuyer leurs prises d'initiative et de décision commune sur un diagnostic éclairé par des données géographiques et des indicateurs socio-économiques et territoriaux transfrontaliers harmonisés.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région encouragent à ce titre les démarches du GT Cadastre et cartographie pour assurer sur un principe de réciprocité la mise à niveau et le partage des bases de données géographiques et des cartes officielles des versants partenaires. Ils saluent les travaux en cours d'actualisation des annexes de la Convention sur l'échange réciproque et transfrontalier de données géographiques (FR/DE) en coopération avec le SIG-GR, signée le 12 décembre 2014 à Mons par les directeurs des administrations cadastrales et instituts géographiques de la Grande Région, élargie³ le 1er décembre 2017 aux Länder allemands de Bade-Wurtemberg et Rhénanie du Nord-Westphalie.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent par ailleurs la mise à jour de la carte générale de la Grande Région à l'échelle 1:500 000 (<u>FR/DE</u>) par le GT Cadastre et cartographie. Ces travaux garantissent une vue d'ensemble détaillée de l'ensemble du territoire de coopération, exploitée et intégrée dans le Système d'Information Géographique de la Grande Région (SIG-GR).

<sup>3</sup> Convention élargie sur l'échange réciproque et transfrontalier de données géographiques (FR/DE)



26 / 48

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région félicitent en outre les outils transversaux dédiés à l'observation commune de l'évolution territoriale et socio-économique transfrontalière de la Grande Région pour leurs travaux respectifs :

- le Système d'information géographique de la Grande Région (SIG-GR), notamment pour le support apporté aux groupes de travail et acteurs de la coopération transfrontalière par la réalisation de cartes thématiques et interactives, aussi disponibles au grand public sur le géoportail de la Grande Région (FR/DE) et pour la brochure « 2021-2022 : La Grande Région en 6 cartes » (FR/DE),
- l'Observatoire interrégional du marché de l'emploi (IBA-OIE), notamment pour l'élaboration du 13<sup>e</sup> rapport sur la situation du marché de l'emploi dans la Grande Région (FR/DE) et du Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région 2021/2022 (FR/DE),
- le réseau des offices statistiques de la Grande Région, notamment pour la mise à jour des données et des métadonnées du Portail des statistiques de la Grande Région (FR/DE) et la publication trimestrielle de Conjoncture dans la Grande Région (FR/DE).

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent la mise en réseau de ces trois outils transversaux dédiés à l'observation territoriale au travers d'activités conjointes comme la publication du Chiffre du mois (FR/DE), du partage de données et de savoir-faire et de réflexions communes sur les enjeux de l'observation territoriale transfrontalière.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent la poursuite du SIG-GR au terme de l'actuelle période de conventionnement et mandatent le comité de pilotage du SIG-GR, sous présidence luxembourgeoise, pour élaborer une proposition pour la nouvelle convention de partenariat pluriannuelle.

Sensibles aux préoccupations de ses outils transversaux d'observation territoriale, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région renouvellent leur appel aux producteurs de données et aux autorités statistiques nationales et européennes compétentes pour une meilleure considération des spécificités transfrontalières en matière d'observation territoriale. Ils les invitent à contribuer à la levée des obstacles dans le processus de collecte et d'harmonisation de données en garantissant une meilleure disponibilité des données comparables à fine échelle géographique.

#### 4.2. Economie et compétitivité

#### 4.2.1. Pour une économie compétitive et innovante

Dans un contexte de transitions et mutations actuel, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent une croissance intelligente, durable et compétitive, tournée vers l'innovation technologique. Ils souhaitent inscrire la Grande Région dans le cadre du plan de relance européen par des projets d'avenir et d'envergure en matière d'économie, de recherche et d'innovation tourné vers la technologie et le développement durable, notamment au travers de :



- l'identification ciblée de domaines de coopération scientifique et économique, s'appuyant sur les stratégies de spécialisation intelligente des différents versants et sur la tradition industrielle dans la Grande Région;
- la stimulation de nouvelles chaînes de valeurs par la prise de mesures en faveur de l'environnement et de la biodiversité dans les domaines technologiques et entrepreneuriaux ;
- la valorisation du potentiel d'internationalisation des acteurs de la recherche et de l'innovation.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se félicitent de la création du GT Transitions industrielles et numériques qui constitue un cadre de dialogue institutionnalisé favorisant les interactions et les rapprochements des acteurs des filières numériques et industrielles confrontées aux mêmes défis de transition.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soulignent l'apport de l'écosystème de l'enseignement supérieur et de la recherche de la Grande Région pour répondre aux défis des grandes transitions grâce à une formation de haute qualité, des projets de recherche intégrés au meilleur niveau international et un lien étroit avec l'écosystème d'innovation.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région félicitent :

- les lauréats du Prix Interrégional de la Science pour l'excellence de leurs travaux de recherche transfrontalière :
  - le Centre européen de compétences et de ressources en études sur les frontières UniGR-Center for Border Studies (UniGR-CBS);
  - le projet Interreg V A Grande Région PowderReg fédérant les compétences de laboratoires de Recherche des Universités de Lorraine, de Liège, de la Sarre, du Luxembourg et de l'université technique Kaiserslautern.
- les lauréats du dispositif Soutien Interrégional de la Recherche dont les actions de dissémination seront soutenues :
  - le projet EVIDENCE porté par l'Université de la Sarre dans le domaine de la santé ;
  - le projet FFIUM porté par les Archives Henri-Poincaré de l'Université de Lorraine, le CNRS et un établissement universitaire de Liège dans le domaine de la mathématique.

Ils saluent le GT Enseignement supérieur et recherche pour la mise en œuvre de ces deux dispositifs et l'invitent à poursuivre et à mener des réflexions sur le développement futur de ses actions de valorisation des initiatives scientifiques grand-régionales pour accroître la visibilité de la recherche en Grande Région.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Enseignement supérieur et recherche conjointement au GT Transitions industrielles et numériques à favoriser les synergies et à dégager les potentiels de coopération en matière de recherche et de développement technologique des universités, instituts de recherche, entreprises et services publics en soutien à la constitution de clusters grand-régionaux dans les secteurs porteurs



permettant de faire émerger des projets transfrontaliers à fort potentiel d'applicabilité, de compétitivité et de visibilité à l'échelle internationale.

#### 4.2.2. Pour un marché visible et attractif à l'international

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Promotion internationale des entreprises à poursuivre son soutien à l'attractivité et la visibilité internationale de la Grande Région et de son marché au travers :

- de l'organisation coordonnée sur son territoire de foires et salons dédiés à ses secteurs et clusters porteurs et de la présence concertée de ses partenaires à ces évènements ;
- de la participation conjointe et de la présence coordonnée de ses partenaires aux évènements de mise en contact d'envergure européenne ou mondiale.

#### 4.3. Environnement et durabilité

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région considèrent que seule une coordination des mesures et stratégies respectives en matières climatique, écologique, énergétique et dans le domaine de la protection de la nature, ainsi que la réalisation de projets et initiatives conjoints peut permettre de répondre aux enjeux de durabilité et garantir la résilience.

#### 4.3.1. Pour une réponse aux enjeux du changement climatique

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Environnement conjointement aux autres groupes de travail du Sommet et du CESGR à étudier et comparer les stratégies d'adaptation aux effets du changement climatique mises en œuvre sur chacun des versants partenaires, dans le but de partager des exemples de bonnes pratiques et de coordonner les initiatives à l'échelle de la Grande Région.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Environnement et le GT Energie conjointement aux autres groupes de travail du Sommet et du CESGR à étudier et comparer les stratégies en matière de transition énergétique mises en œuvre sur chacun des versants partenaires dans le double objectif de garantir la sécurité de l'alimentation en énergie et de positionner la Grande Région comme une région européenne modèle en matière d'énergies renouvelables et d'efficience énergétique.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se félicitent de la création du SGT Economie circulaire qui permet d'assurer un espace d'échange régulier sur les évolutions, la planification et les exemples de bonnes pratiques de versants partenaires. Ils l'invitent à concentrer leurs échanges sur les thématiques identifiées : la gestion des déchets du bâtiment et des travaux publics, la déconstruction sélective, la commande publique et la lutte contre les déchets plastiques.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent l'engagement du SGT Qualité de l'air pour l'échange permanent entre versants partenaires de données sur la qualité de l'air



ambiant et qui permet en coopération avec le SIG-GR de mettre à disposition des habitants de la Grande Région une information en temps réel sur tout le territoire (FR/DE).

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent les initiatives du SGT Qualité de l'air pour :

- le développement d'un protocole transfrontalier de mesure de la qualité de l'air intérieur de la Grande Région dans le but d'identifier les risques de dégradation de la qualité de l'air intérieur dans un contexte de changement climatique et les solutions transfrontalières correspondantes ;
- la mise en place d'un observatoire air-climat-énergie ;
- la constitution d'un réseau transfrontalier des sentinelles des pollens Pollin'air qui pourrait poser les bases d'une réflexion commune sur les soins de santé liées aux allergies.

#### 4.3.2. Pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent la finalisation du Guide concernant l'évaluation des incidences transfrontalières de certains projets sur l'environnement (FR/DE). Ils encouragent le GT Environnement à en assurer la promotion et à poursuivre ses travaux au travers d'un 2<sup>e</sup> volet du guide consacré à l'évaluation stratégique de l'impact sur l'environnement de plans et programmes.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent les travaux conjoints du SGT Natura 2000/Biodiversité et du SIG-GR sur la cartographie des continuités écologiques et leurs points nodaux pour l'ensemble du territoire de la Grande Région (FR/DE) et invitent à sa promotion auprès des services régionaux et nationaux des versants partenaires pour favoriser la prise en compte de ces continuités.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région félicitent le SGT Natura 2000/Biodiversité et le SIG-GR pour la mise en ligne prochaine de la nouvelle base de données sur la biodiversité de la Grande Région NatuData (héritière de BioGR) permettant de visualiser les espèces et types d'habitats au titre de la directive européenne FFH et les espèces exotiques envahissantes.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le SGT Natura 2000/Biodiversité à poursuivre l'échange d'informations et d'exemples de bonnes pratiques réciproques entre versants partenaires de la Grande Région concernant la mise en œuvre des mesures et directives européennes relatives à la protection de la nature (par ex. restauration de la nature, objectifs en matière d'aires protégées).

#### 4.3.3. Pour l'exploitation raisonnée et la préservation des ressources

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent l'échange et le partage des bonnes pratiques au sein du GT Environnement dans l'ambition de mieux coordonner les mesures de mise en œuvre des décisions et dispositions européennes pour la protection et l'exploitation mesurée des ressources en eau, compte tenu de l'évolution de la demande des



besoins domestiques, économiques et agricoles et de sa disponibilité. Ils l'invitent à approfondir leurs travaux à la recherche de solutions mutualisées pour le traitement des eaux usées et les usages potentiels de cette ressource dans une logique d'économie circulaire.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent l'échange et le partage des bonnes pratiques et des politiques en faveur de l'alimentation durable (locale, de qualité) au sein des GT Environnement et Agriculture et forêts. Ils saluent les résultats du projet Interreg V A Grande Région AROMA en matière de circuits courts qui a notamment abouti à la cartographie des dispositifs émergents pour mettre en réseau les acteurs de la restauration collective hors domicile. Ils soutiennent la poursuite de ces travaux.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Agriculture et forêts à approfondir l'information réciproque et l'échange de bonnes pratiques sur les mesures de prévention des risques et de gestion de crises forestières en Grande Région pour en faciliter la coordination et développer des actions conjointes à l'échelle grand-régionale.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent par ailleurs une coopération renforcée autour des enjeux des filières forêt-bois (recherche, conservation et élargissement des puits de carbone (forêts), chaîne de valeur régionale autour de la production, le traitement et l'utilisation du bois dans la construction, de la production d'énergie, etc.) avec le double objectif de consolider un positionnement compétitif et de contribuer à l'adaptation aux effets du changement climatique.

#### 4.4. Education et apprentissage tout au long de la vie

#### 4.4.1. Pour un enseignement et une formation de qualité à la disposition de tous

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région souscrivent pleinement au développement d'un espace européen de l'éducation (FR/DE) en faveur d'une éducation de qualité, inclusive, promouvant l'égalité hommes-femmes et accessible, dans lequel la mobilité et la coopération transfrontalière se concrétisent pleinement pour tous. Dans ce contexte, ils saluent les travaux du GT Education et Formation et notamment le dynamisme du programme Robert Schuman d'échanges scolaires individuels en Grande Région qui fêtera en 2023 son 20e anniversaire. Environ 400 appariements sont réalisés chaque année dans le cadre du programme Schuman : en 2021 l'échange s'est adapté à la situation sanitaire en devenant virtuel, en 2022 les mobilités concrètes ont repris et pour l'année 2023 les demandes ont fortement augmenté, notamment côté allemand.

Ils se félicitent des nombreuses actions réalisées dans le cadre du plus grand projet Interreg V A Grande Région éducatif transfrontalier en Europe Sesam'GR (FR/DE) pour donner aux élèves les clés de leur insertion sur le marché de l'emploi transfrontalier, leur permettre d'acquérir des connaissances interculturelles et faire ainsi d'eux les citoyens de demain. Ils encouragent le partenariat de Sesam'GR comprenant l'ensemble des autorités éducatives de la Grande Région à intensifier encore plus sa coopération pour répondre aux nouveaux engagements sollicités par les élèves. Ils invitent le GT Education et Formation à poursuivre la diffusion et la promotion des outils et bonnes pratiques développés en matière de



plurilinguisme, d'éducation à la démocratie et d'interculturalité ou encore d'orientation professionnelle transfrontalière. Ils se félicitent notamment de la finalisation prochaine d'une brochure Grande Région qui traitera des questions fondamentales pour la pédagogie et l'éducation à une culture démocratique dans les écoles.

Dans le champ de l'éducation non-formelle, ils se réjouissent de la mise en place d'un groupe de dialogue transfrontalier entre jeunes de la Grande Région autour d'un noyau fort Luxembourg-Grand Est et encouragent le GT Jeunesse à élargir la plateforme de rencontre et d'échange Jeunes sans Frontières à l'échelle de toute la Grande Région. Ils se félicitent des différents ateliers pédagogiques mis en place autour des programmes de soutien aux projets de jeunesse et de valorisation des compétences transversales et donnent mandat au GT Jeunesse de poursuivre ses actions, notamment à travers l'organisation à destination des professionnels de la jeunesse d'ateliers thématiques pour la formation professionnelle transfrontalière d'animateurs. Les Exécutifs du Sommet encouragent le GT Jeunesse à ouvrir ses activités aux objectifs européens de la jeunesse. Ils réaffirment leur souhait de garantir à tous l'expérience de la mobilité européenne et transfrontalière en Grande Région.

Pour répondre aux défis posés par les grandes transitions environnementale, énergétique, économique et numérique, la Grande Région peut s'appuyer sur une formation de haute qualité et le développement de projets de recherche intégrés au meilleur niveau international et en lien étroit avec l'écosystème d'innovation. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région prennent acte des avancées de la 8<sup>e</sup> conférence ministérielle de l'Enseignement supérieur et de la recherche (FR/DE) du 25 novembre 2022 (FR/DE). Ils saluent la publication du Guide trilingue sur l'enseignement supérieur et la recherche en Grande Région (FR/DE).

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région reconnaissent que l'Université de la Grande Région (UniGR) constitue un instrument exemplaire de collaboration et de rayonnement universitaire et scientifique transfrontalier, au travers de ses cursus transfrontaliers, de ses centres d'expertise interdisciplinaires, ou, désormais, de son Eurldentity certificate. Ils marquent leur soutien aux démarches de l'UniGR au titre du programme ERASMUS+ pour un renforcement de sa gouvernance, éventuellement par une évolution de son cadre juridique actuel vers un autre.

### 4.4.2. Pour une meilleure adéquation des aspirations et des compétences des citoyens avec les possibilités offertes sur le marché du travail

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région constatent que la transformation du monde du travail s'est accélérée du fait, d'une part, des impacts de la crise sanitaire sur les différents marchés de l'emploi des composantes grand-régionales et, d'autre part, des effets de la guerre en Ukraine. Ils remercient l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (FR/DE) pour les travaux menés dans le cadre du thème spécifique retenu en 2022 autour des effets de la crise sanitaire sur le marché de l'emploi de la Grande Région. Ils encouragent celui-ci à poursuivre sa mission de mise à disposition de données et d'analyses actualisées sur le marché du travail transfrontalier de la Grande Région via son nouveau site Internet. Ils s'inscrivent dans les objectifs de l'année européenne des compétences 2023 (FR/DE) et



encouragent une coopération renforcée entre les principaux partenaires de la Grande Région en charge des questions de formation et de renforcement des compétences. Ils encouragent à poursuivre les échanges autour des conclusions de la conférence sur la transformation du marché du travail en Grande Région organisée conjointement le 12 septembre 2022 entre le GT Marché du travail du Sommet de la Grande Région et le GT 2 correspondant du CESGR et invitent à tenir compte des enseignements proposés dans le thème phare traité pour l'édition 2021/2022 du Rapport sur la Situation économique et sociale de la Grande Région « Adaptation des offres de formation aux nouveaux besoins du marché du travail transfrontalier ». Dans ce contexte, ils prennent acte des propositions formulées en matière d'apprentissage transfrontalier par le Conseil Interrégional de la Chambre des Métiers de la Grande Région et le Conseil Economique et Social du Luxembourg. Ils donnent mandat au GT Marché du travail de la Grande Région d'intensifier ses travaux autour de la question de l'apprentissage et de la formation professionnelle transfrontalière, dans la perspective notamment du dixième anniversaire en 2024 de l'accord-cadre sur la formation professionnelle transfrontalière en Grande Région. Ils incitent le GT Marché du travail à poursuivre sa bonne coopération avec ses partenaires stratégiques comme EURES Grande Région (FR/DE) et la Task Force Frontaliers (FR/DE).

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région réaffirment la nécessité de garantir une coordination transfrontalière efficiente afin de maintenir la libre circulation des travailleurs frontaliers, ainsi que des biens et services. Ils s'inscrivent en faveur de la poursuite des concertations entre autorités compétentes et en coordination avec les partenaires économiques et sociaux en matière de télétravail et de mise en œuvre de modalités pratiques de détachement des travailleurs. Ils invitent le GT Marché du travail à étudier les recommandations spécifiques faites par le GT 2 du CESGR.

Ils saluent enfin l'initiative lancée par le Ministère de la Sécurité sociale du Grand-Duché de Luxembourg concernant l'ouverture avec ses Etats voisins de négociations multilatérales en matière d'affiliation dans le domaine de la sécurité sociale portant sur le télétravail et sur le secteur du transport.

#### 4.5. Gestion de crise, santé et sécurité

#### 4.5.1. Pour une gestion améliorée des crises

Convaincus de l'absolue nécessité de prendre en considération la réalité des bassins de vie transfrontaliers, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région ont adopté lors du Sommet intermédiaire de Lunéville le 30 juin 2022 un rapport sur la gestion transfrontalière de la crise sanitaire (FR/DE), qui comporte des recommandations pour améliorer, à l'échelle régionale, nationale et européenne, la gestion de crises futures. Ce rapport a également été nourri des contributions du Conseil parlementaire interrégional (CPI), du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) et des contributions d'une vingtaine d'acteurs institutionnels et non-institutionnels de la Grande Région qui ont répondu à une démarche de consultation au printemps 2022.



#### 4.5.2. Pour un meilleur accès transfrontalier aux services de soins de proximité

La pandémie de coronavirus a confirmé l'importance de la santé et la nécessité d'encourager les initiatives transfrontalières dans ce domaine. Celles-ci permettent la constitution de réseaux, une meilleure connaissance des besoins et de l'offre, une approche coordonnée face aux défis en matière de soins, de prévention, de services médico-sociaux. Le Sommet encourage le GT Santé et Questions sociales, lieu d'échanges et de relais pour les opérateurs de projets, à soutenir les projets bilatéraux ou multilatéraux dans la Grande Région qui ont pour objectif un travail commun dans les champs de la santé et du social. Dans ce contexte, ils saluent la participation du GT Santé et questions sociales du Sommet et du GT 4 Santé du CESGR à l'évaluation menée par l'Association des Régions Frontalières Européennes (ARFE) de la Directive européenne droits des patients (FR/DE), qui visait à fournir un aperçu de la mobilité transfrontalière des patients et du système de remboursement utilisé pour les soins de santé programmés dans certaines régions de l'UE, dont la Grande Région. Ils rappellent la nécessité de faciliter l'accès transfrontalier à des services de soins de proximité et de renforcer l'aide médicale d'urgence dans la Grande Région. Cet objectif doit prendre en compte non seulement la mobilité des patients mais aussi la mobilité des prestataires de soins, s'appuyer sur les développements de la télémédecine/ téléconsultation et la dynamique de numérisation de la santé en cours au niveau de l'Union européenne.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent en particulier la signature prochaine de l'accord-cadre de coopération sanitaire entre la Belgique et le Luxembourg. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent les travaux menés par le CESGR et le CPI dans ce domaine et appellent à une coopération renforcée avec les instances du Sommet. Les travaux engagés pour la mise en place d'un observatoire de la santé transfrontalière doivent être poursuivis et développés en coopération avec les experts de la santé des entités de la Grande Région, en s'appuyant sur les outils d'observation territoriale du Sommet et les autres expertises externes.

Les Exécutifs encouragent en outre le groupe de travail à continuer à s'approprier de thématiques relevant de l'action sociale, dont par exemple la lutte contre le sans-abrisme.

Les travaux menés par le projet Interreg V A Grande Région SENIOR ACTIV' se sont concentrés sur un enjeu majeur de société ; la question du vieillissement. Ce projet a visé l'amélioration des conditions de vie des seniors et des personnes âgées fragiles de la Grande Région en agissant pour ralentir le vieillissement physique et psychique, pour anticiper l'adaptation du logement afin d'éviter les chutes qui accélèrent la perte d'autonomie et pour prévenir l'isolement progressif et la rupture de lien social. Le projet a mené des expérimentations transfrontalières dégageant des solutions à différentes échelles allant de l'adaptation du domicile aux stratégies transfrontalières concertées en passant par l'amélioration de l'environnement de proximité des personnes âgées.

#### 4.5.3. Pour une Grande Région plus sûre

Conscients des défis sur le plan de la sureté et de la sécurité, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent le renforcement de la coopération stratégique et opérationnelle entre les partenaires, notamment en cas de crises et de catastrophes ayant un impact transfrontalier. Ils encouragent le GT Sécurité et Prévention à poursuivre ses



travaux, notamment par la finalisation des plans « alerte frontière » développés au niveau bilatéral pour les différentes frontières internes de la Grande Région, qui permettent d'améliorer la réactivité opérationnelle des services de police et de coordonner les réponses en secteur frontalier en cas d'événements dits de haute intensité (attaque terroriste, accident de type nucléaire, radiologique, biologique et chimique). Ils encouragent également le renforcement des échanges de bonnes pratiques en matière de gestion des crises et de prévention coordonnée des risques, notamment en cas d'inondation, de sécheresse ou de défaillance dans la sécurité de l'approvisionnement en eau. Dans ce contexte, le GT Sécurité et Prévention poursuivra ses réflexions autour de l'élaboration d'un cadre juridique renforçant la coopération entre la police, les pompiers, les services d'urgence et la protection civile. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent l'intensification des échanges sur les méthodes de travail des services de police et de gendarmerie des pays voisins, dans le cadre notamment du dialogue établi sous présidence française du Sommet de la Grande Région et sous présidence luxembourgeoise de l'Union Benelux.

Conformément à la « Vision zéro » de l'UE (ZÉRO décès sur les routes), les mesures communes de sécurité routière sont axées sur la prévention. Le développement de stratégies communes visant à réduire le nombre d'accidents de la route dans la Grande Région, ainsi que la coordination des mesures de contrôle et de surveillance, doivent permettre d'atteindre une réduction de 50 % du nombre de personnes tuées ou grièvement blessées sur les routes d'ici 2030. Dans ce cadre, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se félicitent de la bonne coopération en matière de sécurité routière et prennent connaissance de la brochure « 10 ans d'engagement pour la sécurité routière en Grande Région » (FR/DE).

### 4.6. Sport, tourisme et culture

#### 4.6.1. Pour un approfondissement de la coopération dans le domaine du sport

La récente crise sanitaire a mis en lumière l'importance des rencontres et du dialogue transfrontalier pour garantir et préserver les valeurs d'ouverture et de tolérance indispensables au vivre-ensemble. Au-delà des bienfaits de l'activité physique, le sport est un vecteur de lien social, d'inclusion, d'intégration, et de santé publique, notamment pour la prévention de certaines maladies. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se félicitent de l'adoption de la Charte du Sport en Grande Région (FR/DE). Cette charte reprend les valeurs de la Charte de l'UNESCO et s'entend comme le prolongement de la Charte Européenne du Sport dans l'espace de la Grande Région. Ils encouragent le GT Sport à proposer des initiatives, des projets et des actions permettant de mettre en œuvre une stratégie efficiente à l'échelle de la Grande Région afin de soutenir des activités sportives communes, des rencontres ainsi que des mesures d'éducation et de formation continue dans le sport. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région se félicitent en outre de la visibilité donnée à la coopération sportive grâce à l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 à Paris et saluent la coopération avec le GT Cadastre et cartographie qui a permis de centrer l'édition 2023 du calendrier de la Grande Région autour du sport et des infrastructures sportives en Grande Région. Ils encouragent le GT Sport à poursuivre le développement d'initiatives transversales avec d'autres groupes de travail.



A l'instar du sport, les secteurs du tourisme et de la culture sont des vecteurs essentiels de rapprochement des citoyens et de développement économique endogène des territoires. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région rappellent dès lors leur attachement à la préservation et la valorisation du patrimoine historique, culturel, industriel et naturel de la Grande Région. A cet égard, ils encouragent une concertation accrue entre acteurs et experts touristiques et culturels de la Grande Région.

### 4.6.2. Pour une offre touristique attractive et durable

Dans ce contexte, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent les offres et supports de promotion touristiques digitale mis en place dans le cadre du projet Interreg V A Grande Région Marketing Touristique Digital (FR/DE) en particulier via la création d'une application (FR/DE). Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région invitent le GT Tourisme à examiner et susciter de nouvelles initiatives pour la mise en valeur et la notoriété des territoires et de leur patrimoine, comme par exemple dans le domaine de l'œnotourisme, du tourisme durable, et autour de synergies ville-campagne. De même, ils saluent l'offre déployée autour du tourisme mémoriel, notamment au travers du projet Interreg V A Grande Région Land of Memory (FR/DE).

# 4.6.3. Pour une coopération culturelle riche et dynamique

La Conférence des ministres et responsables politiques en charge de la Culture de la Grande Région du 18 mars 2022 (FR/DE) a acté l'évolution du cadre juridique de la coopération culturelle en Grande Région qui s'est traduite par la dissolution de l'asbl Espace Culturel et la mise en place du GT Culture du Sommet. La signature d'une Convention financière relative au financement de l'activité du GT Culture sous forme d'un budget annexe rattaché au Secrétariat du Sommet de la Grande Région (FR/DE) a permis la mise en œuvre d'un programme de travail amitieux autour de la mise en place notamment d'ateliers de travail et de rencontres entre professionnels des musiques actuelles et du cirque contemporain, consacrés aux enjeux de la formation et de l'insertion professionnelle dans ces secteurs.

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent également les rencontres interdisciplinaires organisées autour des nouveaux modèles économiques pour le spectacle vivant et les actions de diffusion et de mobilité transfrontalière mises en place. Ils soulignent enfin les nombreuses actions et l'approche pluridisciplinaire du projet Destin(s) (FR/DE) de la Grande Région.



# 5. Retour sur les travaux du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR) et du Conseil parlementaire interrégional de la Grande Région (CPI)

# 5.1. Travaux du Conseil parlementaire interrégional (CPI)

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent la contribution du Conseil parlementaire interrégional à la Conférence sur l'avenir de l'Europe (CoFoE, 2021/2022). Les préconisations formulées pour favoriser la mobilité des citoyens au sein de la Grande Région, en développant les infrastructures de transports publics transfrontaliers et en soutenant la participation des jeunes aux programmes de mobilité et à la formation professionnelle transfrontalière, concourent à leur insertion dans un bassin de vie commun. Dans le même esprit, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région partagent le souhait d'initier un nouvel élan pour lever, au niveau européen, les obstacles juridiques à la coopération transfrontalière. Guidés par cette approche, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région souhaitent également conforter la reconnaissance du fait transfrontalier notamment par l'exercice de toutes les libertés y afférentes. La mise en œuvre d'un statut européen du télétravailleur transfrontalier, étudiée par la Commission européenne, pourrait représenter une déclinaison de cette ambition parmi d'autres.

En matière de **santé**, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région remercient le Conseil parlementaire interrégional pour sa contribution au rapport sur la gestion de crise sanitaire (FR/DE). Son travail a permis de mettre en exergue les conséquences des mesures prises au niveau national pour les territoires frontaliers, notamment le manque de coordination européenne. Dans la continuité de l'analyse produite à l'occasion de trois recommandations adoptées en 2020 et 2021, et élaborées au sein d'un comité ad hoc COVID, le CPI a formulé dans ce texte des préconisations pour répondre aux défis posés par la crise sanitaire. Ces recommandations s'articulent autour de trois impératifs : coordination, information, harmonisation. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région constatent la convergence des analyses fournies par les deux instances, et saluent le travail d'information et de restitution effectué pour retracer le contrôle parlementaire exercé par les assemblées membres du CPI sur la gestion de la crise par les exécutifs nationaux ou régionaux, ainsi que la portée des interventions des élus régionaux pour le versant français.

Dans le domaine des **mobilités**, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région relèvent la volonté du CPI de développer le trafic cycliste transfrontalier quotidien, afin de faire du vélo un moyen de transport privilégié pour des trajets de courte et moyenne distance. Dans cette perspective, les préconisations formulées par le CPI, visant à coordonner le réseau de pistes cyclables, à augmenter la quantité d'emplacements dédiés au stationnement des vélos, à uniformiser les panneaux indicateurs et pictogrammes ou encore à créer des liaisons transfrontalières continues de pistes cyclables pour les déplacements quotidiens, représentent autant d'orientations favorables à la poursuite de cet objectif.

S'agissant du **marché du travail** de la Grande Région, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent les réflexions engagées sur les asymétries entre les marchés du travail et les mesures mises en œuvre pour une plus grande flexibilité dans les différents territoires de la Grande Région. La singularité d'un marché de travail transfrontalier nécessite d'adapter son cadre à des réalités existantes, à l'apparition de phénomènes nouveaux ainsi qu'au tassement d'autres : la massification de la pratique du télétravail implique ainsi de



traiter cette problématique, complexe au niveau de la Grande Région en raison de la multiplicité des régimes fiscaux nationaux ainsi que de l'hétérogénéité des régimes de sécurité sociale. Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région soutiennent la proposition de considérer et appréhender les territoires frontaliers comme des espaces fonctionnels constitutifs de bassins de vie transfrontaliers. Dans cette même optique, la promotion de la formation en alternance transfrontalière doit permettre de lutter contre le chômage et d'adapter les offres de formation aux besoins du marché de la Grande Région, notamment en ce qui concerne les métiers en tension. Cette orientation doit s'inscrire en complémentarité de l'enjeu d'apprentissage précoce de la langue du voisin, afin que les jeunes puissent bénéficier des possibilités transfrontalières pour faire leurs études et s'insérer sur le marché de l'emploi. L'offre de formation proposée par l'Université de la Grande Région (UniGR) peut également participer de la démarche partenariale et innovante relative aux métiers et compétences.

En matière d'environnement, les intempéries et inondations ayant frappé l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg en juillet 2021 constituent une catastrophe naturelle dont les dégâts humains et les conséquences en matière d'infrastructures impactées sont encore prégnants dans la mémoire collective en Grande Région. La recommandation du CPI relative au développement d'approches interrégionales pour la gestion transfrontalière des risques d'inondation témoigne d'un souci de comprendre au mieux les phénomènes à l'œuvre pour mieux les anticiper ou en assurer la meilleure gestion en cas de nouvelle survenue. L'approfondissement des contacts entre autorités et institutions compétentes, pour consolider la prévisibilité des phénomènes climatiques majeurs à un niveau interrégional, la coordination et le rapprochement des approches et stratégies développées à un niveau national ou l'organisation d'exercices communs de protection contre les inondations pourraient ainsi constituer, parmi d'autres mesures, des moyens efficaces pour y parvenir.

# 5.2. Travaux du Comité économique et social de la Grande Région (CESGR)

Les Exécutifs du Sommet de la Grande Région remercient le CESGR pour ses travaux en matière d'économie et de développement durable, dont ils relèvent l'amplitude et le caractère particulièrement stratégique pour la Grande Région, à l'issue de la période cruciale vécue du fait de la crise sanitaire, qui a montré l'urgence d'un processus global de résilience et de revitalisation du tissu économique grand régional. Ils saluent les réflexions du CESGR en matière de développement territorial, de co-développement et d'équilibre socio-économique entre les territoires de la Grande Région, d'économie sociale et solidaire et d'économie circulaire, de transition industrielle et numérique, de transition écologique et énergétique, d'innovation pour la mise en œuvre d'outils pilotes de développement économique, d'opportunité offertes par des dispositifs européens tels que le nouveau programme Interreg Grande Région, et d'ouverture des travaux de la Grande Région aux espaces transfrontaliers voisins. Ils se réjouissent de la qualité des échanges intervenus tout au long de la période de la présidence française entre les groupes de travail concernés du Sommet et du CESGR, et affirment leur souhait d'entretenir cette dynamique commune.

S'agissant du **marché du travail** de la Grande Région, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région marquent leur attachement aux valeurs également défendues par le CESGR afin d'aboutir toujours davantage à un marché mieux coordonné et adapté aux besoins de



l'économie interrégionale. Ils réaffirment avec le CESGR leur soutien aux outils et dispositifs, tels que l'Observatoire Interrégional de l'Emploi (OIE), le réseau EURES et la Task Force Frontaliers. Ils rejoignent le CESGR dans ses recommandations en matière de renforcement de la formation professionnelle transfrontalière, de rapprochement des législations en matière de télétravail, d'apprentissage de la langue du voisin, d'information la plus claire et exhaustive possible sur les opportunités d'emplois de part et d'autre des frontières, et de reconnaissance des droits sociaux tels que proclamés par les institutions européennes. Ils souhaitent comme le CESGR que soient mises en œuvre les améliorations attendues en matière d'indemnités de chômage partiel et de détachement des travailleurs. Ils remercient enfin le CESGR pour la qualité des rapports sur la situation du marché de l'emploi et sur la situation économique et sociale de la Grande Région, dont ils souhaitent la plus large diffusion auprès de tous les acteurs et publics concernés.

Dans le domaine des mobilités, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région relèvent la volonté du CESGR de préservation et de développement le plus efficace possible du principe de libre circulation des personnes et des travailleurs tel que la crise sanitaire en a montré l'importance par contraste avec les situations de blocage rencontrées. Ils notent les attentes formulées en matière de multi-modalité, de développement du télétravail et du travail mobile. de dispositifs tarifaires communs voire de gratuité des transports, qui doivent être approchées à la lumière des contraintes économiques et budgétaires auxquelles les autorités organisatrices de transport doivent faire face, notamment en raison du renchérissement des coûts de l'énergie. Ils appuient le souhait d'une promotion des modes de transports alternatifs ainsi que du vélo lorsque cela est possible, dans l'objectif de développer toujours davantage des usages éco-compatibles et durables. Ils prennent acte des réflexions, des analyses et des préconisations formulées par le CESGR qui concernent un certain nombre de liaisons ferroviaires, fluviales et routières. Ils soulignent l'importance d'une bonne information mutuelle des acteurs concernés et des membres du CESGR afin de permettre une compréhension effective des décisions adoptées par les autorités compétentes.

En matière de santé, les Exécutifs du Sommet de la Grande Région saluent le travail d'état des lieux, d'analyse et de propositions conduit pendant la présidence française du CESGR, en particulier le descriptif des accords de coopération et des dispositifs existants qui permettent un accès transfrontalier aux soins au profit des patients de la Grande Région. Ils relèvent les demandes du CESGR visant à compléter la panoplie des outils recensés ainsi que leur amélioration pour une plus grande souplesse d'application, notamment administrative. Ils prennent note des préconisations formulées en matière de coopération inter-hospitalière et de prise en compte de champs pathologiques nouveaux dans les accords déjà mis en œuvre selon les frontières couvertes, et des recommandations en matière d'aide médicale d'urgence pour faire face de manière plus efficace aux situations de crise telles que celles vécues pendant la pandémie de la Covid19. Ils sont convaincus de la nécessité de l'émergence d'une politique commune plus volontariste de formation des professionnels de la santé et d'accompagnement de leur installation notamment dans les territoires marqués par une désaffection des professions médicales. Ils apportent en outre leur soutien à une prise en charge mieux coordonnée de la dépendance et du grand âge dans la Grande Région afin de permettre à celle-ci de faire face aux évolutions démographiques contrastées selon les territoires qui la composent. Ils souhaitent enfin que



le CESGR prenne en considération les constats et les conclusions du Rapport sur la gestion de crise (FR/DE) qu'ils ont adopté lors de leur réunion du 30 juin 2022 à Lunéville. Ils remercient le CESGR pour la contribution qu'il avait produite à l'occasion de la consultation organisée pour son élaboration, et souhaitent poursuivre avec succès le dialogue engagé avec le CESGR et aux côtés du Conseil Parlementaire Interrégional, pour une meilleure convergence des travaux futurs et une promotion unitaire auprès des autorités compétentes des propositions retenues.



### Programme de travail de la présidence rhénan-palatine 2023-2024

Au-delà des frontières: assurer ensemble notre avenir en Grande Région. Über Grenzen hinweg: Gemeinsam in der Großregion unsere Zukunft sichern.

A la suite de la présidence française, la Rhénanie-Palatinat endosse le 31 janvier 2023 la présidence tournante du Sommet de la Grande Région pour une durée de deux ans. Le programme de travail de la présidence du Sommet s'inscrit pour l'essentiel dans le prolongement des travaux menés jusqu'à présent par la Grande Région et la présidence française sortante tout en mettant l'accent sur de nouveaux thèmes, à la lumière des évolutions actuelles.

L'invasion russe de l'Ukraine et ses conséquences sur l'approvisionnement énergétique de l'Europe ont placé au centre de l'attention la coopération intra-européenne en matière de projets énergétiques durables et mis en évidence la nécessité de renforcer davantage les efforts communs pour trouver des alternatives. Pour la Grande Région, la thématique de l'approvisionnement énergétique durable et sûr sera donc au centre des préoccupations de la présidence rhénan-palatine du Sommet. L'échange sur les formes d'énergie alternatives dans la Grande Région doit être intensifié et de nouvelles impulsions doivent être données dans le domaine des énergies vertes et renouvelables.

Le développement de la protection civile transfrontalière constituera une autre priorité. Dans ce domaine, la coopération doit être renforcée afin de pouvoir faire face efficacement aux situations de danger transfrontalières ou liées à l'infrastructure critique. Le Sous-groupe de travail Protection civile - Sapeurs-pompiers devra évaluer les accords bilatéraux et multi-latéraux existants. Sur cette base, il s'agira d'identifier les insuffisances existantes et d'établir une feuille de route afin, le cas échéant, d'amender et de compléter ces accords et de combler ainsi les lacunes en matière de protection civile transfrontalière. L'objectif poursuivi est de créer une protection civile transfrontalière opérationnelle capable d'intervenir sans entraves.

La mobilité est un autre thème important dans la Grande Région, qui compte chaque jour plus de 250 000 frontaliers. Nulle part ailleurs en Europe, la **mobilité transfrontalière** n'est aussi importante que dans la Grande Région, dont les composantes sont situées dans quatre États différents. Par conséquent, ce thème représente un défi permanent dans la Grande Région et constitue également une condition essentielle à la protection transfrontalière du climat, à une intégration efficace de l'espace économique, à la promotion du marché de l'emploi transfrontalier et à l'emploi, ainsi qu'au rapprochement culturel et social. Il est donc important que les services en charge des transports des cinq régions, avec la participation du GT Transports et des institutions compétentes dans le secteur de la mobilité – telles que le CESGR et le CPI – et avec le soutien du Secrétariat du Sommet, élaborent et adoptent ensemble un modèle de transport et une stratégie de mobilité. Un congrès sur la mobilité à l'échelle de la Grande Région est prévu pour 2024.



La Rhénanie-Palatinat continuera par ailleurs à accompagner les projets déjà lancés. Ainsi, le **Schéma de développement territorial de la Grande Région (SDTGR)** doit être poursuivi et déboucher sur des projets concrets. Le Schéma de développement territorial de la Grande Région a été élaboré entre 2018 et 2021 et présenté au début de l'année 2022. Il fournit une analyse précise de la situation dans l'espace de coopération, identifie les défis du développement territorial et définit une stratégie. La mise en œuvre de ce projet devra être initiée sous la présidence de la Rhénanie-Palatinat.

La présidence rhénan-palatine accompagnera et soutiendra la **création d'un observatoire interrégional de la santé** de la Grande Région. Cet organe devra faciliter l'échange de données et donc la coopération au sein de la Grande Région. A terme, la concrétisation du « Pacte d'assistance mutuelle pour une coopération et coordination transfrontalières renforcées » franco-allemand devra contribuer à l'émergence d'un espace de santé commun englobant l'ensemble de la Grande Région.

Un grand nombre de projets et de réalisations concrètes sont également prévus dans les **autres domaines** thématiques tels que le marché du travail, le sport, la science et la recherche, la jeunesse, l'environnement, la lutte contre le changement climatique et l'économie circulaire, la culture, l'agriculture et la forêt, ainsi que l'Europe. Dans ce contexte, l'accent sera mis sur la continuité ; les projets de la présidence française du Sommet seront ainsi poursuivis.

Au niveau technique, la présidence rhénan-palatine souhaite renforcer la mise en réseau des groupes de travail entre eux, en impliquant notamment le Comité économique et social de la Grande Région et le Conseil Parlementaire Interrégional (tous deux sous présidence rhénan-palatine en 2023/2024), afin d'améliorer les échanges réciproques. En outre, les réseaux de partenaires au sein de la Grande Région tels que QuattroPole ou Euregio Saar-LorLux+, les communes, qui sont d'autres acteurs importants de la coopération transfronta-lière dans la Grande Région, devront être impliqués.



# 7. Liste des annexes

1.	Documents officiels et politiques cités dans la Déclaration commune	In der Gemeinsamen Erklärung zitierte offizielle und politische Dokumente			
1.1.	Rapport du Sommet des Exécutifs de la Grande Région sur la gestion de crise sanitaire	Bericht des Gipfels der Exekutiven of Großregion über das Krisenmanagement Gesundheitswesen			
1.2.	Programme de coopération Interreg VI-A France-Belgique-Allemagne-Luxembourg « Grande Région » (2021-2027)	Kooperationsprogramm Interreg VI-A Frankreich-Belgien-Deutschland-Luxemburg "Großregion" (2021-2027)			
1.3.	Letter to the European Commission to the attention of the Executive Vice-President for the European Green Deal – Recognition of the Greater Region as the 1st cross-border H <sub>2</sub> laboratory region in the EU	Letter to the European Commission to the attention of the Executive Vice-President for the European Green Deal – Recognition of the Greater Region as the 1st cross-border H <sub>2</sub> laboratory region in the EU			
1.4.	Dossier de presse Conférence ministérielle culture du 18 mars 2022 à l'Arche de Villerupt	Pressemappe der Fachministerkonferenz Kultur am 18. März 2022 in der L'Arche in Villerupt			
1.5.	Brochure Destin(s) de la Grande Région	Broschüre "Schicksal(e) der Großregion"			
1.6.	Charte du Sport de la Grande Région	Charta des Sports in der Großregion			
1.7.	Conférence ministérielle sectorielle industrie du 25 novembre 2022 à Pont-à-Mousson - Focus sur la filière automobile et la décarbonation de l'industrie	Fachministerkonferenz Industrie am 25.11.2022 in Pont-à-Mousson - Die Automobilbranche und die Dekarbonisierung der Industrie im Fokus			
1.8.	13e rapport de l'Observatoire Interrégional du marché de l'Emploi pour le 18è Sommet des Exécutifs de la Grande Région : Les effets de la crise sanitaire sur le marché du travail en Grande Région	13. Bericht der Interregionalen Arbeitsmarktbeobachtungsstelle an den 18. Gipfel der Exekutiven der Großregion: Auswirkungen der Gesundheitskrise auf den Arbeitsmarkt in der Großregion			
1.9.	Déclaration d'intention sur l'avenir de la coopération institutionnelle de l'enseignement supérieur et de la recherche en Grande Région - Conférence ministérielle sectorielle Enseignement supérieur et recherche du 25 novembre 2022 à Metz	Absichtserklärung zur Zukunft der institutionellen Zusammenarbeit in den Bereichen Hochschulwesen und Forschung in der Großregion - Fachministerkonferenz Hochschulwesen und Forschung am 25.  November 2022 in Metz			
1.10.	Guide trilingue sur l'enseignement supérieur en Grande Région	<u>Dreisprachiger Leitfaden zum Hochschulwesen</u> in der Großregion			
1.11.	Convention relative au financement de l'activité du Groupe de travail Culture de la Grande Région	Vereinbarung zur Finanzierung der Tätigkeit der Arbeitsgruppe Kultur der Großregion			
1.12.	Une vision prospective transfrontalière pour la Grande Région	Eine grenzüberschreitende Zukunftsvision für die Großregion			



1.13.	Stratégie territoriale opérationnelle	Cronzübereebreitende enerative territoriele		
1.13.	transfrontalière pour la Grande Région	Grenzüberschreitende operative territoriale Strategie für die Großregion		
1.14.	Cartes statiques et <u>interactives</u> commentées des transports en commun transfrontaliers dans la Grande Région dédiées aux <u>lignes</u> ferroviaires transfrontalières et aux <u>lignes</u> de bus	über den grenzüberschreitenden ÖPNV mit Karten zu den grenzüberschreitenden Bus- und Eisenbahnlinien 2022		
	transfrontalières en 2022			
1.15.	Carte générale de la Grande Région à l'échelle 1:500 000	Übersichtskarte der Großregion im Maßstab 1:500.000		
1.16.	Brochure « 2021-2022 : La Grande Région en 6 cartes »	Broschüre "2021-2022: Die Großregion in 6 Karten"		
1.17.	Conjoncture dans la Grande Région T1 2021	Konjunktur in der Großregion Q1 2021		
1.18.	Conjoncture dans la Grande Région T2 2021	Konjunktur in der Großregion Q2 2021		
1.19.	Conjoncture dans la Grande Région T3 2021	Konjunktur in der Großregion Q3 2021		
1.20.	Conjoncture dans la Grande Région T4 2021	Konjunktur in der Großregion Q4 2021		
1.21.	Conjoncture dans la Grande Région T1 2022	Konjunktur in der Großregion Q1 2022		
1.22.	Conjoncture dans la Grande Région T2 2022	Konjunktur in der Großregion Q2 2022		
1.22a	Factsheet "La Grande Région en chiffre"	Factsheet "Die Großregion in Zahlen"		
1.23.	Guide concernant l'évaluation des incidences transfrontalières de certains projets sur l'environnement	Leitfaden zur grenzüberschreitenden Umweltverträglichkeitsprüfung von Vorhaben		
1.24.	Cartographie des continuités écologiques et leurs points nodaux pour l'ensemble du territoire de la Grande Région	Karte über die Biotopverbünde und Knotenpunkte für das gesamte Gebiet der Großregion		
1.25.	Lettre de soutien à la candidature de l'Université de la Grande Région (UniGR) à l'appel à projet « ERASMUS-EDU-2022-POL-EXP-EUstatus – Pilot institutionalised EU cooperation instruments to explore the feasibility for a possible European legal status for alliances of higher education institutions»	der Universität der Großregion (UniGR) auf di 2- Ausschreibung "ERASMUS-EDU-2022-POL ed EXP-EUstatus – Pilot institutionalised E cooperation instruments to explore the feasibility for a possible European legal statu		
1.26.	Brochure « 10 ans d'engagement pour la sécurité routière en Grande Région »	Broschüre "10 Jahre Verkehrssicherheitsarb in der Großregion"		



2.	Autres documents officiels et politiques	Weitere offizielle und politische Dokumente		
2.1.	Groupes de travail	Arbeitsgruppen		
2.1.1.	Rapport d'activités des groupes et sous- groupes de travail du Sommet	Tätigkeitsbericht der Arbeits- und Unterarbeitsgruppen des Gipfels		
2.2.	CESGR	WSAGR		
2.2.1.	Rapport sur la situation économique et sociale de la Grande Région du CESGR 2021-2022	Bericht zur wirtschaftlichen und sozialen Lag der Großregion des WSAGR 2021- 2022		
2.2.2.	Rapport final GT 1 2021-2022	Abschlussbericht AG 1 2021-2022		
2.2.3.	Rapport final GT 2 2021-2022	Abschlussbericht AG 2 2021-2022		
2.2.4.	Rapport final GT3 2021-2022	Abschlussbericht AG 3 2021-2022		
2.2.5.	Rapport final GT 4 2021-2022	Abschlussbericht AG 4 2021-2022		
2.3.	СРІ	IPR		
2.3.1.	Résolution du CPI concernant la crise sanitaire de la COVID-19	Resolution des IPR betreffend der Coronakrise		
2.3.2.	Recommandation du CPI concernant l'économie circulaire dans la Grande Région	Empfehlung des IPR betreffend Kreislaufwirtschaft in der Großregion		
2.3.3.	Recommandation du CPI concernant la levée des obstacles à la coopération et a mobilité des publics transfrontaliers dans la Grande Région	Empfehlung des IPR betreffend den Abbau von Hindernissen für die Zusammenarbeit und die Mobilität der Grenzgänger in der Großregion		
2.3.4.	Recommandation du CPI concernant la desserte tram-train entre Sarrebruck et Sarreguemines	Empfehlung des IPR betreffend dem Saarbahnverkehr zwischen Saarbrücken und Sarreguemines		
2.3.5.	Recommandation du CPI concernant les aéroports dans la Grande Région	Empfehlung des IPR betreffend Flughäfen in der Großregion		
2.3.6.	Recommandation du CPI concernant les vergers dans la Grande Région	Empfehlung des IPR betreffend Streuobstwiesen in der Großregion		
2.3.7.	Recommandation du CPI concernant le développement du travail de mémoire commun dans la Grande Région	EmpfehlungdesIPRbetreffendWeiterentwicklungdergemeinsamenGedenkarbeit in der Großregion		
2.3.8.	Recommandation concernant la formation en alternance dans la Grande Région	Empfehlung des Interregionalen Parlamentarierrates (IPR) über die duale Ausbildung in der Großregion		
2.3.9.	Avis du Parlement Européen sur les recommandations de la 65e séance plénière	Stellungnahme des Europäischen Parlaments zu den Empfehlungen der 65. Plenarsitzung		



	Tarina and a second	Tourist the second second		
2.3.10.	Avis du Ministère français de la cohésion des territoires sur les recommandations de la 65e séance plénière	=		
2.3.11.	Avis du gouvernement français sur les recommandations de la 65e séance plénière	Stellungnahme der französischen Regierung zu den Empfehlungen der 65. Plenarsitzung		
2.3.12.	Avis du Comité Européen des Régions sur les recommandations du CPI adoptées lors de la 65e séance plénière	Stellungnahme des Europäischen Ausschusses der Regionen zu den auf der 65. Plenarsitzung verabschiedeten Empfehlungen des IPR		
2.3.13.	Recommandation du CPI concernant le télétravail dans la Grande Région	Empfehlung des IPR über die Telearbeit in der Großregion		
2.3.14.	Avis du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire du Luxembourg concernant la recommandation du CPI sur l'économie circulaire	des luxemburgischen Ministeriums für Energi und Raumordnung zur Empfehlung de		
2.3.15.	Avis du gouvernement du Land de Rhénanie-Palatinat sur les recommandations du CPI adoptées lors de la 65e séance Plénière	Stellungnahmen der Landesregierung Rheinland-Pfalz zu den auf der 65. Plenarsitzung verabschiedeten Empfehlungen des IPR		
2.3.16.	Avis de la Communauté Germanophone - Recommandations du 5 février 2021	Stellungnahme der Regierung der Deutschsprachigen Gemeinschaft zu den Empfehlungen des IPR auf der 65. Plenarsitzung		
2.3.17.	Contribution du CPI à la Conférence sur l'Avenir de l'Europe	IPR-Beitrag zur Konferenz über die Zukunft Europas 2022		
2.3.18.	Avis du gouvernement sarrois sur la recommandation "Le télétravail en Grande Région"	Stellungnahme der Regierung des Saarlandes zur Empfehlung betreffend "Telearbeit in der Großregion"		
2.3.19.	Avis du gouvernement sarrois sur la recommandation "La formation en alternance dans la Grande Région"	Stellungnahme der Regierung des Saarlandes zur Empfehlung betreffend "Die duale Ausbildung in der Großregion"		
2.3.20.	Recommandation du Conseil parlementaire interrégional sur la gestion transfrontalière des risques d'inondations	Empfehlung des Interregionalen Parlamentarierrates zum grenzüberschreitendenden Hochwasserrisikomanagement		
2.3.21.	Recommandation du Conseil parlementaire interrégional sur le trafic cycliste transfrontalier quotidien	Empfehlung des interregionalen Parlamentarierrates über den grenzüberschreitenden Alltagsradverkehr		
2.3.22.	Recommandation du Conseil parlementaire interrégional sur l'évolution du statut des frontaliers	Empfehlung des interregionalen Parlamentarierrates bezüglich des Grenzgängerstatus		



2.4.	Autres	Weitere			
2.4.1.	TFF 2.0 : Fréquentation par les enfants de travailleurs frontaliers d'une école dans un Etat voisin	TFF 2.0: Schulbesuch von Grenzgänger- Kindern in einem Nachbarstaat			
2.4.2.	TFF 3.0: L'exercice de télétravail par les navetteurs au sein de la Grande Région	TFF 3.0: Telearbeit von Grenzpendlern in der Großregion			
2.4.3.	TFF 3.0: Stages sur le marché libre en Grande Région	TFF 3.0: Praktika auf den freien Markt			
2.4.4.	TFF3.0: Analyse d'impact juridique « Projet de loi relatif à l'allocation familiale au Luxembourg »	-			
2.4.5.	TFF 3.0: Dossier d'analyse juridique « L'indemnisation des salariés frontaliers en Grande Région lors de quarantaine ou garde d'enfants en temps de corona »	TFF 3.0 : Rechtsgutachten "Entschädigung von Grenzgängern in der Großregion bei Quarantäneanordnung und Kinderbetreuung in Corona Zeiten"			
2.4.6.	TFF 3.0: Dossier d'information  « Suspension du versement des pensions de retraite françaises perçues par les retraités résidant en Allemagne »	TFF 3.0 : Informationsvermerk "Aussetzung der Zahlung französischer Altersrenten, die von in Deutschland ansässigen Rentnern bezogen werden"			
2.4.7.	TFF 3.0 : Problématique du calcul des indemnités compensatrices de perte de rémunération pour les travailleurs frontaliers résidant en France et travaillant en Allemagne (incluant le chômage partiel)	TFF 3.0 : Zusammenfassung der Problematik bzgl. der Berechnung von Entgeltersatzleistungen von Grenzgängern, die in Frankreich wohnen und in Deutschland arbeiten (inkl. Kurzarbeitergeld)			
2.4.8.	Prise de position du CICM : « Nécessité de mesures d'allègement au niveau des procédures de détachement de travailleurs en Grande Région »	Erleichterungsmaßnahmen im Bereich der			
2.4.9.	Prise de position du CICM :  « Développement des compétences d'avenir par une stratégie « formation professionnelle initiale et continue » commune en Grande Région »	Stellungnahme des IRH: "Entwicklung von Zukunftskompetenzen durch eine gemeinsame Strategie der "beruflichen Aus- und Weiterbildung" in der Großregion"			
2.4.10.	Avis CES Luxembourg: « Pour un développement cohérent de la métropole transfrontalière du Luxembourg dans la Grande Région ».	Stellungnahme des WSA Luxemburg: "Für eine kohärente Entwicklung der grenzüberschreitenden Metropole Luxemburgs in der Großregion"			
2.4.11.	Les Cahiers de la Grande Région (n°4): «Les relations entre l'Ostbelgien, la Wallonie et le Grand-Duché : vers un «Grand Luxembourg»?	Hefte der Großregion (n°4): "Beziehungen zwischen Ostbelgien, der Wallonie und dem Großherzogtum: auf dem Weg zu einem "Großraum Luxemburg'?"			
2.4.12.	Les Cahiers de la Grande Région (n°5) : « Le développement du télétravail et ses enjeux dans l'espace transfrontalier »	Hefte der Großregion (n°5): keine deutsche Version			



2.4.13.	Les Cahiers de la Grande Région (n°6) : « Le tourisme dans la Grande Région »	Hefte der Großregion (n°6): keine deutsche Version
2.4.14.	UniGR-CBS: Actions requises pour le développement territorial de la Grande Région du point de vue de la recherche	UniGR-CBS: Handlungsbedarfe für die Raumentwicklung der Großregion aus Sicht der Forschung
2.4.15.	UniGR-CBS: Formation et marché du travail transfrontalier : Quelles pistes face aux déséquilibres croissants ?	UniGR-CBS: Ausbildung und grenzüberschreitender Arbeitsmarkt: Womit kann man der zunehmenden Schieflage entgegenwirken?

